Vendredi

L'hebdomadaire des Socialistes

Quatrième année
N° 166
Vendredi
4 décembre 1992
ISSN 0995-0583
Prix 6,50 F

ELECTIONS PRUD'HOMMES

9 DECEMBRE 1992

DEFENDRE LES SALARIES

Votre courrier

CALOMNIE

Le drame du sang contaminé exige que soient déterminées ses causes et les responsabilités qu'elles engagent. C'est le rôle de la justice. Laurent Fabius a eu raison de distinguer les responsabilités pénale, administrative et politique, et de demander que les responsables politiques -tous, et non quelques boucs émissaires- en répondent, s'il y a lieu, selon le droit commun.

Mais ce contre quoi il faut s'insurger, c'est la monstrueuse exploitation politicienne montée à partir de ce drame. C'est moins comprendre ce qui s'est passé de 1984 à 1988 qui préoccupe la droite que compromettre des militants du PS et, à travers son premier secrétaire, le parti tout entier.

La droite vient d'en apporter la preuve à propos de l'épisode de la Haute Cour de justice. La plupart des hommes politiques la récusent : d'ailleurs, elle n'a jamais été constituée depuis 1958. Beaucoup demandent que les responsables politiques soient traités comme tout citoyen devant les tribunaux ordinaires, Laurent Fabius avance cette exigence civique. Il faudrait une révision constitutionnelle, elle peut être rapidement menée. La droite refuse, obligeant au recours à cette juridiction inadaptée qu'est la Haute Cour. Elle sait très bien qu'au moment des législatives, la procédure sera à peine engagée. Mais cela lui permettra d'entretenir la suspicion, voire la calomnie. Et le tour sera joué : on aura le temps de reconstituer une autre Haute Cour ou... d'oublier l'affaire !

Nous voici devant l'exemple parfait de l'utilisation des méthodes staliniennes de sinistre mémoire : 1) la mise en accusation publique, répétée, avec des mots clefs qui frappent l'imagination comme "empoisonnement" et doivent convaincre l'opinion de la gravité de crimes supposés ; 2) l'exigence faite aux intéressés de prouver leur innocence, tout en leur en retirant les moyens.

Et ça marche ! L'opinion, même dans nos rangs, est ébranlée, le relais médiatique est complaisant. On ne se rend même plus compte de l'énormité de l'accusation : des responsables auraient laissé tuer -voire tué !- en connaissance de cause des dizaines de malades !

Comment réagir ? Il faut démanteler l'opération politicienne, mettre en lumière les faits et, par là, faire éclater la vérité. On s'apercevra par exemple que, pendant sept ans, la presse a relevé les bonnes décisions prises en 1985 (cf "Le Nouvel Observateur" en novembre 1986), traité du drame avec mesure et vigueur, sans susciter de protestation... et on s'étonnera qu'elle se déchaîne six mois avant mars 1993 !

"Vendredi" a commencé le travail d'information. A nous de nous en servir pour convaincre notre entourage, nos amis, nos voisins. A nous ensemble, par l'addition d'effets similaires, de convaincre l'opinion de la bonne foi des nôtres et de la manipulation de la droite. Que la calomnie nous stimule !

GUY GEORGES
Montrouge (92).

PARTAGE

C'est avec plaisir, étonnement et indignation que j'ai pris connaissance, dans "Vendredi" du 6 novembre, du dossier "Une nouvelle frontière sociale" avec, en titre de couverture, "Quel partage du travail ?"

Plaisir, car il n'est jamais trop tard pour bien faire. Etonnement, car on commence à écrire cela à quatre mois et demi des élections législatives, annoncées perdues, et après douze ans de présidence socialiste. Etonnement aussi, car la proposition d'un revenu minimal d'existence, dissuasif pour beaucoup de l'offre de travail rémunéré, est faite depuis belle lurette. Entre autres par Alain Lipietz, économiste des Verts, et par diverses publications, ainsi l'article,"Un avenir sous chômage", du doyen de la faculté des sciences politiques et de gestion de Paris-Saint-Maur dans "Le Monde" du 20 novembre 1991. Indignation car, malgré le nombre de chômeurs qui ne cesse de croître avec la fracture sociale qui s'ensuit, jamais les socialistes n'ont eu à débattre sérieusement des solutions, même utopiques, au chômage.

Aucun débat dans ma section, ma fédération. Le projet socialiste, je le relis, ne parle pas du revenu d'existence. Nous ne sommes bons, nous les militants du Parti, que pour ratifier pas nos votes les choix faits par les politiciens professionnels ou la caste des experts. Et encore, lorsqu'il y a, à la clef, un bon petit rapport de force à établir ou consolider.

Mais l'expérience est une vertu tenace. Même si, demain, nous sommes dans l'opposition, parlons-en, débattons !...

PAUL DEPYS
Céret (66).

CONSTAT

Bien sûr que c'est le travail qu'il faut partager ! Pour cela, il faut d'abord faire un constat de ce qui se passe.

1) Des centaines de milliers de femmes aimeraient avoir la possibilité de choisir (c'est la moindre des choses quand on se dit socialiste) entre faire trente-neuf heures par semaine en usine, au bureau ou en magasin ou rester à la maison, élever leur(s) enfant(s). Leur verser 40, 50 ou 60% du SMIC, selon le nombre d'enfants, et leur garantir la retraite ne coûterait pas plus cher que de payer des chômeurs. Il y aurait moins d'échecs scolaires, moins de délinquance et une meilleure vie de famille. Pourquoi laisser la droite prendre cette mesure très sociale ? Je ne comprends pas et j'aimerais qu'on m'explique. 2) Beaucoup font plus de 39 heures de travail par semaine sans y être contraints. 3) Il y a ceux qui ont plus de 60 ans, qui se croient indispensables (les cimetières sont pleins de gens indispensables) continuent à travailler normalement. 4) Le travail de nuit et du dimanche n'est pas assez combattu, ni assez pénalisé. 5) Le travail noir n'est pas assez réprimé. 6) Dans le cadre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, il faut encourager très fortement l'implantation d'usines dans nos campagnes, à 20 km des villes moyennes et à 50 km des grandes villes. Il y aura beaucoup moins de difficultés, de banlieues et d'immigration. Le travail sera mieux réparti géographiquement.

ALPHONSE GUILLOUX
Louvigné-du-Désert (35).

LE VIRAGE

Les discours ne sont plus crédibles. La croissance, la relance, ne sont plus créatrices d'emplois, au contraire, puisque, pour y arriver, il faut d'abord être compétitif, d'où nécessité de licencier préalablement. Nous "partageons", dans un système capitaliste du type néoaméricain, dont l'exemple est pourtant manifeste.

Ce ne sont pas les champions du libéralisme intégral qui inverseront la tendance. C'est aux forces de gauche, dont le PS représente les espoirs et détient les valeurs, d'amorcer le virage.

Les déclarations émaillées de paradoxes et d'incohérences ne sont plus de mise et les injections ponctuelles de milliards pour enrayer le chômage ne font que retarder l'inéluctable.

Il est grand temps d'agir, camarades, sinon ce sera... l'Amérique, ou pire encore, car d'autres ont des solutions toutes prêtes, déjà tristement éprouvées, et dont les thèmes sont à nouveau, hélas, d'actualité.

JEAN-CLAUDE SYLVESTRE
Saint-Brieuc (22).

EMANCIPATION

A l'usine et dans les champs, la machine fit des heureux, à ses débuts. Mais il a fallu rapidement se rendre à l'évidence : cet outil de travail qui n'a pas été inventé uniquement pour soulager la peine des travailleurs, est capable, par une amélioration de la productivité, de faire baisser les prix de revient, mais aussi de faire augmenter le nombre des chômeurs.

Il y a de nombreuses années, nous avons cru, ou feint de croire, que la réduction du temps de travail apporterait la solution. Il est illusoire d'imaginer qu'une réduction importante et, donc, le partage du temps de travail, puisse s'accompagner d'une réduction de salaire chez des ouvriers aux moyens déjà insuffisants.

Et l'émancipation de la femme dans tout cela ?

Nous sommes, parmi les pays les plus industrialisés, celui où la femme est la plus présente dans le monde du travail. L'émancipation en est-elle la seule cause ? Je me suis laissé dire que beaucoup de celles qui travaillent en 2 x 8 à l'usine aspireraient plutôt à rester davantage dans leur foyer si elles en avaient les moyens. Est-il plus conforme à l'évolution de notre société d'indemniser des travailleurs ayant perdu leur emploi plutôt que de rétribuer la femme au foyer avec toutes les conséquences prévisibles en matière d'éducation et d'équilibre des enfants ?

CHRISTIAN BRIERE
Pont-sur-Yonne (89).

Vendredi

10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174 ; Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
TELEPHONE : *pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom*

DIRECTION
Directeur de la publication : Thierry Mandon
Codirecteur de la publication : François Rebsamen
Comité de direction : Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction : Jacques Goubin (78.82)
Politique : Jean-Pierre Bedeï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (77.92)
Actuelles : Françoise Lorrain (78.55)
Secr. de rédaction : Vanda Gervasio (78.61)
Maquette : Flavienne Allar (78.92)
Infographie : Jean-Pierre Pécau (77.92)
Réalisation : Sandrine Girard (78.92) Taoufik Khatib (78.54)
Révision : Jean-François Gantois (78.53)
Photo : Pascal Lebrun, Josette Serreau (78.53)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)
Marie-Lou Le Bras (78.56), Sabine Sebah (79.04)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 42.21.40.90

FABRICATION
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers

N° Commission paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

CREDITS PHOTOS
N'Diaye / Imapress (couv.) ; Paris / Réa (p. 8) ; D. Aubert / Sygma(p. 10/11) ; B. Faux / Sygma (p. 13) ; F. Apesteguy / Gamma (p. 14) ; A. Roxana / Gamma (p. 14/15) ; L. Michael / Sipa-Press (p. 17) ; P. Chapuis / D.R. (p. 24) ; O. Zeleny / D.R. (p. 24) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 190.000 ex.

CETTE SEMAINE

2 *Courrier*

POLITIQUE

4 *Convention nationale du PS Les socialistes prêts pour les législatives*
5 • *Vers la réforme de la Constitution*
• *Editorial : Laurent Fabius*
6 *La droite en tête-à-queue*
7 *Affaire Touvier : le procès de Vichy aura-t-il lieu ?*

ECONOMIQUE/SOCIAL

8 *Elections prud'homales Garantir la justice dans le travail*
9 *Chômage de longue durée : les premiers résultats*

10 à 13 **DOSSIER**
Sida et société
10 *Vivre avec le virus*
12 *Il suffit de connaître quelqu'un*



▲ *Convention nationale du PS (p. 4).*



▲ *Sida et société (pp. 10 à 13).*



▲ *Des livres pour cadeaux (p. 20).*

INTERNATIONAL

14 • *GATT : pour un accord global*
• *Amérique andine : la démocratie sur la balançoire*
• *Israël : les petits pas de François Mitterrand*
16 *Péninsule indienne : vers la démocratie*

VIE PRATIQUE

18 *Harcèlement sexuel*

CROQUIS

19 • *Lettre à...*
• *Virgil Tanase*

CULTURE

20 *Des livres pour cadeaux*
21 • *En chaque homme sommeille un mormon*
• *85 cordes à son archet*
22 • *Post-scriptum*
• *Film : "Maris et femmes"*

INVITE

23 *Henri Laborit*

Claude Estier

24 nov. Je ne connais pas Alain Mérieux et n'ai aucune animosité contre lui. Si je l'ai mis en cause pour faux témoignage devant la commission d'enquête du Sénat, c'est pour avoir affirmé, sous serment, le 21 avril dernier, que son institut n'était pas concerné par des produits antihémophiliques. Affirmation manifestement contraire aux faits révélés il y a quelques semaines par "Le Monde" et que l'intéressé a lui-même confirmés, à savoir que l'Institut Mérieux a commercialisé de tels produits au moins jusqu'à fin novembre 1985.
La réponse que M. Mérieux a cru devoir faire à ma demande d'une réunion du bureau du Sénat pour statuer sur cette affaire ne fait, à mes yeux, qu'aggraver son cas. Elle consiste à rappeler que son entreprise ne travaillait pas sur le marché français mais seulement à l'exportation. Autrement dit, s'il a vendu, au-delà des dates limites fixées par le gouvernement, des produits non chauffés, donc potentiellement contaminés, n'ont pu en être victimes que des Grecs ou des Arabes ! A chacun d'apprécier.

25 nov. La pantalonnade à laquelle a donné lieu l'élection du président et du rapporteur de la commission spéciale du Sénat qui doit examiner la proposition de résolution tendant à déférer Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé en Haute Cour ne tient pas qu'à une querelle de personnes. Elle reflète surtout l'embarras et la division de la droite sur cette affaire dans laquelle certains de ses membres, derrière Charles Pasqua, se sont lancés tête baissée sans réfléchir aux conséquences de ce qui est très vite apparu comme l'exploitation politicienne d'un drame national. Après avoir clamé qu'il fallait aller vite, ces vaillants justiciers font maintenant traîner les choses comme s'ils ne tenaient plus à ce que la procédure parlementaire préalable à l'instruction par les magistrats de la Cour de cassation soit achevée avant la fin de la session. Ainsi ne resterait, pendant la prochaine campagne électorale, que le coup politique porté contre le premier secrétaire du Parti socialiste sans que celui-ci ait la possibilité de s'expliquer devant les juges. La ficelle est grosse, mais l'histoire a prouvé à maintes reprises que des coups de ce genre peuvent se transformer en boomerang.

27 nov. "Vendredi-Idées", dont je salue la naissance, publie fort judicieusement un tableau complet de la cinquantaine de réformes importantes que les gouvernements socialistes ont fait voter depuis 1981 concernant la démocratie, la justice, la communication, la ville et le logement, l'éducation, la formation et la culture, la protection sociale, la solidarité, les relations du travail. Constatation frappante : les groupes de l'opposition n'en ont voté aucune ! A peine se sont-ils abstenus dans une dizaine de cas. Jacques Chirac a beau vouloir aujourd'hui présenter le RPR comme le parti de la réforme, les faits prouvent le contraire. Voilà matière à réflexion sur ce que signifierait demain un éventuel retour de la droite au pouvoir.

28 nov. La cassation partielle de l'arrêt de non-lieu en faveur de Touvier donne raison à tous ceux qui avaient exprimé leur indignation après la décision des juges de la Chambre d'accusation de Paris réhabilitant le régime de Vichy. Même s'il était contraire aux usages -mais quel respect doit-on aux usages en pareil cas ?- ce mouvement de protestation n'est pas pour rien dans la réouverture du procès. Ce ne sera pas encore celui de la Milice, c'est-à-dire de la complicité active de Vichy avec l'occupant nazi, puisqu'il ne s'agit que de la participation de Touvier au massacre de sept otages juifs, le 29 juin 1944, à Rillieux-la-Pape. Mais c'est un pas en avant qui pourrait aussi avoir des conséquences sur l'instruction des cas de Bousquet et de Papon.

CONVENTION NATIONALE DU PS

les socialistes prêts pour les législatives

Lui prédit-on une déroute ? Le PS ne se laisse pas abattre : il se veut "offensif". Tel est l'état d'esprit qui a régné lors de la convention de La Villette, le week-end dernier.

Les socialistes se sont mis en ordre de marche pour les prochaines élections législatives. Ils ont adopté leur contrat-programme, ratifié sans trop de difficultés la désignation de leurs candidats et réaffirmé leur stratégie. Tous les partis ne peuvent pas en dire autant ! Les 12 et 13 décembre, un séminaire rassemblant tous les candidats socialistes sera organisé avant la grande réunion des secrétaires de section, les 9 et 10 janvier 1993, à Paris.

CINQ ENGAGEMENTS

Le programme comprend trois volets : la défense résolue de dix ans de réformes, des mesures visant à protéger le citoyen et des propositions tendant à transformer la société. "Pas de complexes face à une droite qui s'empanache de réformes, lance Michel Charzat. Elle n'a voté aucun des grands textes qui ont changé le visage de la France depuis dix ans. Quand elle dit réforme, elle pense restauration." Les socialistes mèneront campagne également sur cinq engagements : le maintien de la protection sociale, la défense de l'Education nationale, le partage du travail, le renouvellement de la démocratie et enfin la promotion d'un développement durable. Ce contrat-programme doit constituer également un moyen de redynamiser le tissu social : "Il faut absolument que nous donnions un signe de mobilisation à toutes ces forces qui sont peut-être restées un peu l'arme au pied au cours de la dernière période", souligne Michel Debout.

La désignation des candidats pour le scrutin de mars 1993 est très largement engagée : 85% des circonscriptions sont déjà pourvues. Afin d'atténuer la sous-représentation des femmes, dix-sept circonscriptions supplémentaires devraient leur être attribuées. Cinquante candidats socialistes ne sont pas encore investis. Mais cette opération devrait être bouclée au plus tard au bureau exécutif du 16 décembre.

La convention a tranché une dizaine de litiges. Au nom de Socialisme et République, Jean-Luc Laurent s'est élevé contre "l'exécution" et "l'élimination" de Michel Suchod en Dordogne. "L'idée de rassemblement et le respect du vote des militants ont prévalu", a répliqué Laurent Fabius. Pour la première fois, la convention n'a procédé à aucune inversion du résultat des désignations effectuées par la base. Pour bien montrer que l'heure est à l'unité, Laurent Fabius a proposé que le conseil politique qui siègera lors de la campagne soit composé du bureau exécutif élargi à Michel Rocard, Jacques Delors, Jean-Pierre Chevènement, Jean Poperen et Jean-Luc Mélenchon.

UNITAIRE POUR DEUX

En matière de stratégie, le PS est lié par un accord avec les radicaux de gauche qui prévoit une candidature commune avec le MRG dans trente-sept circonscriptions et l'organisation de six primaires. Les écologistes préfèrent tourner le dos aux socialistes. Un ostracisme qui ne décourage pas pour autant le PS, bien décidé à se montrer unitaire pour deux. "Nous devons laisser la porte ouverte et garder la main tendue pour aujourd'hui et pour demain", déclare Gérard Lindeperg. Gérard Le Gall plaide pour l'adoption d'une "ligne de persévérance" à l'égard des écologistes et Laurent Fabius pour une "proposition permanente de partenariat". Selon le premier secrétaire, le PS et les écologistes ont "beaucoup de proximités réciproques" : "Sur les questions du partage du travail, du refus de la toute-puissance du marché, des transports publics, de la place de l'environnement dans la société, de l'écodéve-



loppement, il y a convergence sur beaucoup de points." Et il précise le sens de la recherche du partenariat : "Une discussion sur le fond accompagnée d'une discussion sur les perspectives électorales." La stratégie des socialistes se nourrit donc de patience. "Nous pouvons tout à fait faire ce que nous avons fait avec le Parti communiste français quand il a adopté, à la fin des années 70, une attitude sectaire et antiunitaire, faire lever de ce pays et de la gauche un sentiment unitaire, un élan unitaire qui contraignent les dirigeants écologistes à renoncer à leur attitude suicidaire d'aujourd'hui", explique Henri Weber. Preuve que la recherche d'alliance avec les écologistes n'est pas de pure forme : une trentaine de circonscriptions sont encore réservées à des personnalités extérieures au PS et pourraient revenir en grande partie à des candidats se réclamant des Verts ou de Génération écologie.
Sauront-ils saisir l'opportunité de s'intégrer à "l'alliance des forces de progrès" que proposent les socialistes ou préfèreront-ils prendre le risque de favoriser un raz-de-marée de la droite ? Antoine Waechter et Brice Lalonde sont face à de lourdes responsabilités...

Jean-Pierre Bedeï

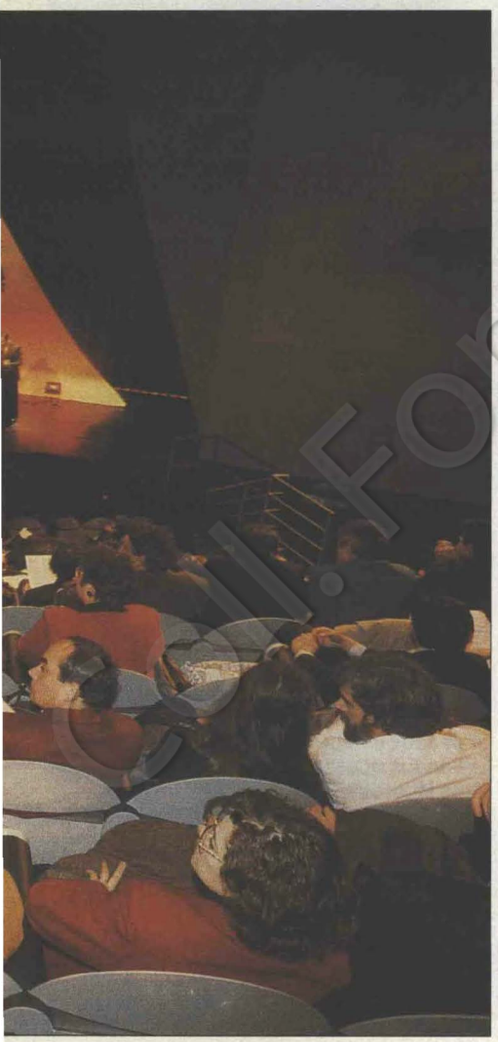

vers la réforme de la Constitution

Les propositions de réformes constitutionnelles de François Mitterrand visent à renforcer la démocratie et à étendre les libertés. Mais elles embarrassent la droite qui a peur de se diviser sur le sujet.

Trop tôt ? Trop tard ? Il semble que ce n'est jamais le moment de réviser la Constitution. François Mitterrand s'attelle à cette tâche après onze ans de pouvoir, on lui reproche de ne pas s'en être préoccupé lors du premier septennat. L'eut-il fait en 1981, en arrivant à l'Elysée, cela aurait paru surréaliste aux Français qui avait bien d'autres attentes. L'eut-il fait avant 1986, on l'aurait accusé de préparer la cohabitation... Chacun reconnaît que la révision de la Constitution n'est pas une priorité, mais tout le monde la souhaite. A commencer par Jacques Chirac, qui a fait des propositions en ce sens dans un long article du "Monde", en octobre 1991. Mais aujourd'hui, la droite se trouve piégée. Une fois de plus. Elle est coincée entre son approbation globale de la réforme proposée par le président de la République et son désir de s'opposer au pouvoir à quatre mois des législatives. Pierre Méhaignerie voit dans le projet de François Mitterrand de "bonnes orientations". Et Pierre Mazeaud (RPR) reconnaît que "tout n'est pas négatif", même s'il y voit "une certaine manœuvre". A défaut de contester sérieusement la révision de la Constitution, la droite en rejette l'opportunité. Du coup, elle refuse de participer au comité consultatif qui est chargé d'examiner le projet de François Mitterrand... et qu'Edouard Balladur appelait pourtant de ses vœux, le 14 novembre 1991. De quoi s'y perdre. En réalité, l'opposition a peur de se diviser sur la question institutionnelle avant les élections législatives.
Certes, l'initiative du chef de l'Etat n'est pas dépourvue d'arrière-pensées tactiques dans la perspective de la cohabitation. Mais elle n'est pas purement conjoncturelle. François Mitterrand s'est montré longtemps très critique à l'encontre des institutions de la Ve République, même s'il s'est bien coulé dans leur moule depuis qu'il est à l'Elysée. Il a sans cesse proclamé sa volonté de mieux les équilibrer, quelques-unes de ses 110 propositions de 1981 leur étant consacrées. Enfin, l'an dernier, il avait annoncé la mise en œuvre d'une révision constitutionnelle pour le second semestre de l'année 1992. Il tient parole.

Réforme, avez-vous dit

Dans la bataille législative qui s'engage, la droite n'a pas de mots assez forts pour célébrer sa propre ardeur réformatrice. Peu importe qu'au cours de la dernière décennie, sur les cinquante réformes qui ont fait avancer la France, elle ait voté non ou se soit abstenue cinquante fois.
Réforme, nous dit-elle. Réforme, nous répète-t-elle. Et elle avait l'occasion de traduire cette détermination nouvelle en actes avec l'annonce par le président de la République de la réforme institutionnelle. Rééquilibrer le législatif par rapport à l'exécutif, étendre le champ du référendum, rendre la justice plus indépendante, aborder la question de la durée du mandat, etc., ce ne sont pas de minces réformes !
Patatras ! La réponse à droite n'a pas tardé : c'est non. Envolée, donc, la nouvelle frontière. Je suis injuste : il existe des domaines où je suis convaincu que la droite souhaite sincèrement des réformes. Mais des réformes qui seraient autant de retours en arrière. Après tout, madame Thatcher, elle aussi, disait qu'elle était un premier ministre de la réforme. Et elle le fut...

Laurent Fabius

■ LE COMITE CONSULTATIF ■

Le comité consultatif chargé de préparer la révision de la Constitution comprend seize membres et sera présidé par Georges Vedel.

MAGISTRATS : *Marceau Long, Pierre Drai, Guy Braibant, Suzanne Grévisse.*
UNIVERSITAIRES : *Jean-Claude Colliard, Mireille Delmas-Marty, Olivier Duhamel, Louis Favoreu, Alain Lancelot, François Luchaire, Didier Maus.*
PERSONNALITES QUALIFIEES : *Pierre Mauroy, Daniel Soulez-Larivière, Pierre Sudreau.*
RAPPORTEUR GENERAL : *Françoise Bechtel.*

Objectifs de cette réforme : "Assurer un meilleur équilibre des pouvoirs, améliorer les garanties de l'indépendance des magistrats et renforcer les droits des citoyens." François Mitterrand, qui souhaite se maintenir dans la logique d'un système parlementaire, préconise donc une modification du mandat présidentiel qui pourrait être porté à six ans ou rester à sept ans, renouvelable ou non dans les deux cas. Il se prononce pour une délimitation plus précise des rôles du président de la République et du premier ministre, notamment en matière de défense.
Afin d'assurer une plus grande participation des citoyens à la vie publique, François Mitterrand souhaite que soit repris un projet de loi datant de 1984 et visant à étendre le domaine du référendum aux garanties fondamentales des libertés publiques. Le renforcement du rôle du Parlement, objectif déjà tracé dans les 110 propositions, prévoit, entre autres, l'ouverture aux parlementaires, à chaque session, de l'ordre du jour prioritaire à un nombre donné de propositions de loi sur une liste établie entre les groupes.

LIMITER LE 49-3

La possibilité pour le Parlement de se prononcer sur le budget social de la nation et l'attribution de compétences sur le taux des cotisations et le montant des prestations des régimes de Sécurité sociale se rangent également dans ce souci, l'idée en ayant été esquissée dès 1982. La limitation de l'article 49-3 aux lois de finances et à un petit nombre de textes par session, l'accélération de la procédure en autorisant les commissions des Assemblées à voter définitivement des textes législatifs, la création, à l'Assemblée et au Sénat, d'une commission permanente consacrée au suivi des affaires européennes permettront en outre de valoriser le travail parlementaire et de le moderniser utilement.
François Mitterrand envisage également de remettre à l'ordre du jour son projet d'extension de la saisine du Conseil constitutionnel par les citoyens s'ils estiment qu'une loi promulguée est contraire à leur liberté, une réforme de la composition du Conseil de la magistrature et un accroissement de ses pouvoirs afin de renforcer l'indépendance de la justice. Enfin, une réforme de la Haute Cour et une actualisation des institutions complètent ce toilettage de la Constitution. Au total, il s'agit de modifications importantes qui, pour autant, n'entrainent pas l'avènement d'une VIe République. C'est désormais au comité consultatif de se saisir de ces propositions. Le 15 février, au plus tard, il devra remettre ses conclusions au chef de l'Etat qui saisira, ensuite, le Parlement d'un projet de révision de la Constitution. De quoi occuper l'Assemblée nationale fraîchement élue, lors de la prochaine session parlementaire.

J.-P.B.

la droite en tête-à-queue

Les éléments les plus oppositionnels, dictent de plus en plus leur loi à la droite. D'où les contradictions et les blocages qui entament sa crédibilité en matière de réformisme et laissent augurer le pire d'une éventuelle cohabitation.

Depuis quelques semaines, la droite adopte des positions qui ressemblent à des tête-à-queue politiques. De fait, ses éléments les plus modérés sont emportés par les plus extrémistes. Elle refuse dès lors tout compromis avec le président ou le gouvernement au mépris de l'intérêt national ou même de sa cohérence politique interne. La liste de ces volte-face s'allonge, comme si l'approche des élections rendait la droite incapable de dompter son désir de revanche.
- Ainsi, au sujet de l'accord du Gatt. La droite appelle à le refuser et demande l'utilisation du droit de veto français. Le gouvernement arrête cette position afin de défendre nos intérêts et demande un vote du Parlement pour le soutenir. La droite lui tourne alors le dos, repousse l'accord en invoquant des manœuvres politiciennes. Qui défend nos positions ? Qui a le souci de l'intérêt national ?



EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN B

■ **"Les fondements de la démocratie sont en danger", pour le Centre d'information civique, qui va organiser, à partir de janvier 1993, des tables rondes et des rencontres afin de "participer à un nécessaire renouveau". Selon le CIC, "l'exploitation des scandales sape le crédit des responsables et crée un climat de morosité qui mine les forces vives de la nation."**

■ La loi sur la procédure pénale est adoptée. Le Sénat avait refusé toutes les avancées de réforme de la procédure pénale, montrant les limites du réformisme de droite. La réaction de l'Assemblée nationale a été d'élargir davantage les droits du justiciable. En dernière lecture, les députés ont renforcé le caractère contradictoire de l'instruction et autorisé la présence de l'avocat "dès le début de la garde à vue" et non après trente heures, comme dans la première mouture du projet.

■ **Les budgets primitifs des collectivités locales votés en 1992 ont augmenté de 5,7% par rapport à 1991 (soit, en volume, 2,7%). Les budgets des communes augmentent de 5,3%, 6,2% pour les départements et 6,1% pour les régions, selon la DGCL.**

■ Une convention des militants socialistes et sociaux-démocrates des grandes villes naît, à l'initiative de la section de Paris-XIIe. Avec des militants de Berlin, Bruxelles, Bologne, Londres, Séville, Madrid et Valence, ils vont échanger des informations sur les problèmes urbains, mettre en commun des approches différentes, inventer de nouvelles formes de militantisme. ☎ Pascal Jouanne 43.42.22.94.

■ **Affaire Botton (suite). Le magistrat instructeur examine les différents niveaux sur lesquels se situe ce très complexe dossier où l'homme d'affaires lyonnais est inculpé "d'abus de biens sociaux, de banqueroute et de faux en écriture privée de commerce et banque et usage". Yves Mourousi, actuel directeur des programmes de RMC, dont le nom apparaît 10 fois dans les justificatifs de Pierre Botton (Patrick Poivre d'Arvor est cité, lui, 22 fois), a été le premier du monde audiovisuel à être convoqué par M. Philippe Courroye.**

■ Dans le canton de Matignon (Côtes-d'Armor), Marie-Reine Tillon a fait mordre la poussière à Yves Sabouret (UDF) dimanche dernier.

- Ainsi, sur les modifications constitutionnelles proposées par le président. Elles urgeaient il y a moins d'un an et Edouard Balladur exigeait la création d'un comité consultatif pour les préparer. Voilà qu'aujourd'hui, elles peuvent attendre, et ce fameux comité est récusé. C'était trop tard en 1984 pour l'élargissement du champ des référendums, trop tard en 1989 pour la saisine du Conseil constitutionnel, trop tard il y a un mois pour la révision de la Haute Cour. Qui veut les réformes ? Qui les freine ?
- Ainsi, et c'est plus grave moralement, dans le drame du sang. Il y a quelques semaines, la droite exigeait très vite la comparution de L. Fabius, E. Hervé et G. Dufoix devant la Haute Cour et n'hésitait pas à rédiger un acte d'accusation ignominieux ("Vendredi" n°165) pour y parvenir. Aujourd'hui, elle semble reculer et tente l'enlisement. Au Sénat, pourtant si prompt à se mobiliser, la commission ad hoc freine les procédures. A l'Assemblée, la droite refuse de siéger à la commission d'enquête qui a néanmoins entamé ses auditions de personnalités du monde médical. Voilà donc nos camarades passibles de la Haute Cour, condamnés d'abord à attendre. Ce qui ressemble fort à un déni de justice. Qui en a fait une affaire politique ? Qui veut la vérité ? Qui la freine ?
Les centristes peuvent regretter leurs "bourdes", M. Bayrou peut laisser parler sa conscience, leurs sénateurs ont signé l'acte d'accusation. C'est trop tard pour l'hypocrisie, messieurs !

Lyne Cohen-Solal

◀ *Bureau de la commission d'enquête parlementaire sur l'état des connaissances scientifiques, lors de sa première audition (1er décembre 1992).*

EF... EN BREF... EN BREF

L'ancien PDG de La 5, qui avait obtenu l'annulation de l'élection de notre camarade acquise par cinq voix seulement, s'est trouvé cette fois-ci distancé par elle de 139 voix.

■ **"Les rencontres pour demain", de Roland Dumas et Louis Mermaz, auront lieu 101 rue de l'Université, à Paris, de 9 h 30 à 16 h, dimanche 6 décembre. Thèmes : participer au ressaisissement de la gauche, faire valoir le bilan des dix ans et les perspectives (☎ 40.63.83.32).**

■ " Enfin une discussion parlementaire où nous avons eu la sensation de nous rendre utiles..."
Ce n'est pas tous les jours que l'on rencontre des députés heureux. Ils l'étaient pourtant, après avoir discuté et amendé les trois textes proposés par le ministre de la Santé, Bernard Kouchner, sur la bioéthique.
Le groupe socialiste a voté à l'unanimité le texte sur les dons d'organes et la procréation médicalement assistée (renforcement des sanctions, création du comité consultatif national d'éthique, révision régulière du texte) mais seuls 82 autres députés les ont suivis. Où siègent donc les réformistes ?

AFFAIRE TOUVIER

le procès de Vichy aura t-il lieu ?

L'arrêt de la Cour de cassation sur l'affaire Touvier interdit l'enterrement du dossier et laisse ouverte la possibilité de voir déférer devant une cour d'assises un responsable français des persécutions juives. Pour autant, ce jugement est loin de répondre à toutes les attentes et à toutes les interrogations.

POURQUOI LA CASSATION N'EST-ELLE INTERVENUE QUE SUR L'UNE DES AFFAIRES CRIMINELLES REPROCHEES A TOUVIER ?

La chambre d'accusation de Paris avait délivré un non-lieu global sur sept accusations de crime contre Paul Touvier rassemblées par le juge d'instruction Pierre Getti. Le non-lieu a été entériné pour six de ces affaires : l'arrestation et les tortures infligées à Emile Medine et Robert Nant, l'assassinat de Victor Basch et de sa femme Hélène, la déportation de Jean de Filippis, l'attentat contre la synagogue de Lyon, l'assassinat de Lucien Meyer et la déportation de sa fille et de son petit-fils. On peut partager l'amertume de témoins ou de victimes qui, tel Jean de Filippis, arrêté par la Milice de Lyon, dont Paul Touvier était l'un des chefs, torturé dans les locaux de la Gestapo devant un certain "chef Paul", à voir innocenté celui qu'il affirme être l'un de ses bourreaux. Mais la Cour de cassation n'est pas une cour d'appel : elle n'examine pas les faits, mais la manière dont la justice est rendue. Sa mission est de censurer les violations de la loi que les sentences peuvent contenir. La chambre d'accusation a jugé que les preuves et les témoignages contre Paul Touvier dans ces dossiers étaient insuffisants à établir sa culpabilité. La Chambre de cassation ne pouvait l'invalider que si elles décelaient vices de forme ou contradictions dans le jugement.

L'ARRET DE CASSATION AURAIT-IL PU ETRE DIFFERENT ?

Sur l'affaire de Rillieux-la-Pape, le doute n'est invoqué par personne. Paul Touvier reconnaît les faits : le choix des sept otages juifs fusillés en représailles au meurtre du ministre de Vichy, Philippe Henriot. La preuve de la discrimination est vivante : le huitième homme, le résistant Félix Goudart, écarté à la dernière minute du peloton d'exécution parce que non-juif. Mais la chambre d'accusa-



tion avait rejeté la qualification de crime contre l'humanité, donc imprescriptible. Réécriture de l'histoire de type négationniste qui avait justement scandalisé, les juges de la chambre d'accusation de Paris allant jusqu'à dénier à Vichy un antisémitisme d'Etat. Les juges de la Cour de cassation, s'appuyant sur le jugement du tribunal de Nuremberg, ont relevé la contradiction entre la répudiation de crime contre l'humanité et le fait que Touvier avait agi "à l'instigation d'un responsable de la Gestapo, organisation déclarée criminelle comme appartenant à un pays ayant pratiqué une politique d'hégémonie totalitaire." Certains s'en félicitent, d'autres, comme Me Klarsfeld, y voient "une solution de facilité". "J'attendais que la cour définisse ce qu'elle entend par politique d'hégémonie idéologique. Si le fait de recenser, spolier, arrêter, déporter des populations du fait de leur origine, comme l'a fait le régime de Vichy, relève ou non, pour la Cour de cassation, du crime contre l'humanité."

QUE VA-T-IL SE PASSER MAINTENANT ? LE PROCES TOUVIER, S'IL A LIEU, SERA-T-IL CELUI DE VICHY ?

Le dossier Touvier échoit maintenant à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles. Elle pourra se saisir de l'affaire de Rillieux-la-Pape comme elle l'entend. Elle peut soit renvoyer Touvier en cour d'assises soit décider de confirmer le non-lieu de la chambre d'accusation de Paris. Dans ce cas, la Cour de cassation pourra de nouveau être saisie. Si elle décide d'une nouvelle cassation, le renvoi en cour d'assises s'imposera.
Les attendus de la Cour de cassation conduisent l'éventuel procès Touvier à être plutôt celui de la complicité avec les nazis, donc de la collaboration. Nous sommes toujours, même si la responsabilité s'est élargie, dans le cadre des procès de l'épuration sur la haute trahison des autorités de Vichy. La responsabilité spécifique du régime dans la persécution des juifs n'est donc toujours pas traitée. Peut-on penser que la comparution de Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, donc à un poste de responsabilité nettement supérieur à celui du chef milicien de Lyon, pourrait mieux l'établir ? L'arrêt de la Cour de cassation ne fait que reposer cette lancinante question.
La demande adressée au président de la République a d'autant plus de poids qu'aucune des institutions de la République n'a voulu voir en face ce passé désagréable. Pierre Bérégovoy, invité par le CRIF, a répété, après le faux pas de la gerbe de Pétain et après le président de la République lui-même, que François Mitterrand était prêt à ce geste. Le plus tôt sera le mieux.

Bernard Chaouat

ELECTIONS POUR LES PRUD'HOMMES

garantir la justice dans le travail

Salariés, demandeurs d'emplois, employeurs, près de 14,5 millions de personnes éliront, le mercredi 9 décembre, 14.646 conseillers prud'homaux répartis dans 271 conseils. Elus pour cinq ans, ils rendront la justice au sein du monde du travail. Enjeux de cette élection.

Le 9 décembre, nous élirons les conseillers prud'homaux. Ce n'est pas une élection comme les autres. Il s'agit d'un choix important qui nous concerne tous. Voter pour les prud'hommes, c'est voter pour soi, pour ses droits. Personne n'est à l'abri d'une contestation ou d'un conflit dans son travail.
Le conseil de prud'hommes est le tribunal du monde du travail, la juridiction compétente pour trancher tous les litiges d'ordre individuel survenant entre un salarié et son employeur. Elle offre à chacun la possibilité de s'exprimer et d'être entendu. Le conseil de prud'hommes, ultime moyen pour aboutir à une solution, possède, incontestablement, un rôle d'équilibre social.

10% D'INSCRITS SUPPLEMENTAIRES

Electeurs et candidats sont répartis en deux collèges (employeurs et salariés) et classés en cinq sections : encadrement, agriculture, industrie, commerce et activités diverses. Lors des précédentes élections, en 1987, le nombre des électeurs



LE FONCTIONNEMENT DES PRUD'HOMMES

Un conseil de prud'hommes est composé de juges élus représentant, en nombre égal, les employeurs et les salariés. Les litiges sont examinés par la section correspondant à l'activité économique de l'employeur ou par la section encadrement si le litige concerne un salarié de l'encadrement. Les prud'hommes sont saisis par une lettre recommandée envoyée par le plaignant au greffe du conseil. Chaque affaire passe obligatoirement par un bureau de conciliation. Si la tentative de conciliation échoue, le litige est porté devant un bureau de jugement.
Il est possible, en cas d'urgence, de recourir à la procédure du référé prud'homal qui n'est pas soumise, au préalable, à la conciliation. La formation du référé rend une ordonnance qui est immédiatement exécutoire. En cas de partage des voix (au sein du bureau de conciliation, de jugement ou de référé), l'affaire est renvoyée à une séance dite de départition, présidée par un magistrat professionnel, en général, le juge d'instance. La procédure prud'homale est orale et gratuite (sauf frais d'expertise ou d'huissier). Les parties peuvent se faire assister d'un avocat.

inscrits était de 13.224.300. Aujourd'hui, on en compte 14.453.277, soit 10% d'inscrits supplémentaires. Une augmentation qui, d'une part, est conforme à l'évolution de la population active salariée concernée par ces élections ; et, d'autre part, s'explique par l'inscription de près de 500.000 demandeurs d'emploi (contre quelques dizaines de milliers au précédent scrutin). Il est vrai qu'un gros effort de sensibilisation a été fait par le ministère du Travail. Cette année, pour la première fois, tous les demandeurs d'emplois ont été contactés individuellement.
Comment voter ? Le vote a lieu pendant le temps de travail et n'entraîne pas de perte de salaire. L'employeur est tenu de permettre aux salariés d'accomplir leur devoir électoral. Les bureaux de vote sont ouverts de 8 heures à 18 heures (20 heures dans les grandes villes). On peut voter avec sa carte d'électeur ou sa carte d'identité. Le lieu du vote dépend de son lieu de travail.

UN FORT TAUX D'ABSTENTION

Le conseil des prud'hommes est une institution reconnue. Son utilité n'a jamais été mise en cause. Malgré tout, ces élections sont marquées par un taux d'abstention important et croissant aussi bien chez les employeurs que chez les salariés. 12,2 millions d'inscrits en 1987 dans le collège salariés et seulement 5,6 millions de votants. 855.901 inscrits dans le collège employeurs et 291.534 votants. Soit un taux d'abstention global de 54% (41,4% en 1982, 36,8% en 1979).

PRES DE 200.000 AFFAIRES PAR AN

Les électeurs boudent les urnes. Or, paradoxalement, le nombre des affaires s'accroît. Licenciement abusif, qualification non reconnue, indemnités impayées, congés refusés... et même le harcèlement sexuel relèvent des prud'hommes. En 1990, 193.777 affaires ont été portées devant eux, soit 152.955 en audience normale et 40.822 en procédure d'urgence de référé (voir encadré). Dans 98% des cas, ce sont les salariés qui saisissent les prud'hommes. 70% des demandes concernent les contestations de rupture d'un contrat de travail ou le paiement d'un élément de rémunération : congés, heures supplémentaires, prime... Les litiges ayant trait aux salaires sont plus nombreux que les licenciements.
Si les conflits traditionnels demeurent, ce tribunal du travail est, aujourd'hui, confronté à de nouveaux litiges comme, par exemple, les sanctions disciplinaires, les litiges sur les relevés des créances. En outre, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement a confié aux conseils de prud'hommes l'examen du caractère sérieux d'un licenciement économique. Malgré l'abondance des affaires nouvelles, l'engorgement des conseils est évité. Il est vrai que l'on constate un faible taux de recours aux prud'hommes pour des licenciements économiques. Cela étant lié, sans doute, à la baisse de syndicalisation des salariés dans les entreprises.
Néammoins, les conseils de prud'hommes n'ont plus à faire leurs preuves. Les délais moyens de règlement des litiges ne cessent de diminuer. Il fallait attendre plus de onze mois en 1985, aujourd'hui neuf mois suffisent.
Les conseils de prud'hommes répondent à une demande précise, celle de rendre une justice sociale. Le 9 décembre, pensez-y, votez.

C.L.

CHOMAGE DE LONGUE DUREE : LES PREMIERS RESULTATS

768.000 personnes sont sorties du chômage de longue durée entre janvier et octobre. Soit 33% de plus qu'en 1991. Tels sont les premiers résultats de la mobilisation sans précédent de l'ANPE qu'avait voulue Pierre Bérégovoy en arrivant à Matignon. Grâce aux 1.030.000 entretiens individuels approfondis, sept chômeurs de longue durée sur dix se sont vus proposer une action d'insertion. 610.000 ont trouvé, ou sont en voie, de trouver une solution. En moyenne, la durée moyenne du chômage de longue durée a baissé de cinquante jours.
"Le programme 900.000 chômeurs de longue durée, constatait Martine Aubry en présentant ces premiers résultats, constitue une inflexion importante des politiques publiques de l'emploi et de leurs méthodes". Pour la première fois depuis septembre 1990, le nombre des chômeurs de longue durée a diminué en France. Compte tenu de ces résultats, "très significatifs", cette action sera pérennisée.

M.G.

BREF... EN BREF... EN

■ 32.000 logements sociaux prévus pour 1993, soit 7.000 de plus qu'en 1992.
D'autres mesures complètent le plan que Marie-Noëlle Lienemann, ministre déléguée au Logement, a présenté pour l'Ile-de-France.
Elles viennent relancer le logement dans cette région qui compte près de 200.000 personnes mal logées.

■ **André Billardon, ministre délégué à l'Energie, a présenté un programme qu'il entend bien réaliser avant mars 1993 : relancer les économies d'énergie par des équipements plus performants, orienter la consommation vers des énergies renouvelables (le bois), offrir plus largement le choix du gaz... Quelle que soit la source d'énergie, l'environnement est pris en compte.**

■ Plus d'un million de personnes âgées de 65 ans et plus ont besoin d'aide. Mais, en 1991, seulement 42.000 bénéficiaient de services de soins à domicile.
Aussi, une quinzaine d'associations de familles vont-elles assurer "la protection des intérêts" de leurs parents dépendants.
Elles demandent une augmentation en nombre du personnel soignant dans les hôpitaux de long séjour et la prise en charge totale des frais d'hospitalisation, actuellement à la charge des familles.

■ **Les prix ont augmenté de 0,3% en octobre, selon le chiffre définitif de l'INSEE. En douze mois, la hausse est de 2,4%, de 2,3% si l'on enlève le tabac.**

■ Le chèque-vacances a dix ans.
L'Agence nationale pour les chèques-vacances (établissement public) a été fondée en 1982.
Quatre millions d'utilisateurs, un milliard de francs de chiffre d'affaires, une vingtaine de millions de bénéfice.
Distribué par employeurs, comités d'entreprise, organismes sociaux, il est aussi attribué dans la fonction publique.
Il peut être utilisé presque partout : villages-vacances, restaurants, parcs de loisirs, hôtels, théâtres, péages d'autoroute...
L'enjeu actuel est de permettre son développement dans les PME-PMI.

■ **Le premier distributeur de préservatifs installé dans un lycée parisien (Voltaire). En juin dernier, une circulaire du ministre de l'Education nationale a proposé leur généralisation dans les lycées. 83% des Français y sont favorables (sondage CSA).**

■ Campagne nationale pour le don d'organes, jusqu'au 6 décembre, à l'initiative de la Fédération des associations pour le don d'organes. 3.572 greffes ont été réalisées en 1991 ; 6.249 personnes sont actuellement sur les listes d'attente.
N° vert : 05.36.36.36. Minitel : 36.14 ADOT.

■ **Trois ans après leurs études, en 1991, 4,5% des diplômés étaient au chômage. Ils étaient 5,6% en 1987. En 1991, 74% accèdent à un premier emploi en moins de six mois contre 70% en 1987. Mais la proportion des premiers emplois précaires augmente : 41% en 1987, 44% en 1991 (enquête CEREQ).**

DOSSIER

Vivre av

Journée mondiale du sida, le 1er décembre. La France est l'un des pays d'Europe les plus touchés : 24.000 cas ont été diagnostiqués, plus de 200.000 personnes sont porteuses du VIH. Un seul jour suffira-t-il pour prendre la mesure de l'épidémie ? Le virus a cessé de se propager chez les homosexuels mais il continue à s'étendre chez les hétérosexuels et les toxicomanes. 30 à 40 millions d'hommes et de femmes dans le monde seront séropositifs en l'an 2000, selon les moins alarmistes. Apprendre à se protéger et à vivre avec ceux qui sont touchés : deux enjeux majeurs qui exigent vigilance, tolérance mais aussi clairvoyance, courage et solidarité.

Comment la société française a-t-elle évolué en dix ans face au sida ?

Arnaud Marty-Lavauzelle, psychiatre, président de l'association Aides (1). Jusqu'en 1986-1987, la panique a dominé : perte d'emploi, de logement, la honte. C'est l'époque de la maladie des H : homosexuels, héroïnomanes, Haïtiens. L'hypothèse des groupes à risque était particulièrement délabrante parce qu'elle contenait l'idée d'enfermement. Au début, on se protégeait des gens touchés... en ne les voyant pas. Aujourd'hui, tout le monde ou presque connaît quelqu'un atteint par le virus. Cela change tout. La connaissance des modes de transmisssion a aussi beaucoup évolué. Quelques grandes voix se sont élevées pour dire leur séropositivité : Jean-Paul Aron, Hervé Guibert... Aux Etats-Unis, Rock Hudson, Magic Johnson ont joué un rôle considérable à cet égard. Lire dans le journal les propos de quelqu'un qui exprime sa volonté de vivre avec le virus est une aide énorme. Le sida, c'est encore une maladie de la honte, du rejet, de la solitude. Ce qui explique, aujourd'hui encore, pour préserver leur vie sociale, professionnelle, les séropositifs doivent se taire.

Le cas de la petite Léa, partie toute contente en colonie de vacances et qui s'est retrouvée au poste de police parce qu'elle était séropositive, est-il exemplaire ? Assistons-nous à une montée de l'exclusion ?

Pour la majorité, il est acquis que le sida ne s'attrape pas à la piscine ou dans des toilettes publiques, mais il n'est pas certain que le partage de l'intimité soit toujours aisé, qu'une famille laisse sans angoisse le cousin séropositif prendre son enfant sur les genoux. Tant que le sida sera cette espèce de trou noir, avec la mort au bout, des images de déchéance, les peurs irrationnelles demeureront. Nombreux sont encore les gens qui craignent de boire dans le verre d'un séropositif, de lui serrer la main ou de l'embrasser. Il y a un gros décalage entre ce que les gens savent et la façon dont ils vivent. 95% des gens savent que la prévention, c'est le préservatif. Pourtant, 60% des hétérosexuels, hommes et femmes, multipartenaires, de 30 à 45 ans, continuent à ne pas en utiliser !

On est dans un contexte de montée de la majorité morale, nouveau catéchisme, commandos antiavortement, plaintes de parlementaires sur le matériel de prévention... Il faut quand même savoir qu'une partie des dépliants des campagnes nationales de prévention sont bloqués par des responsables locaux !

Depuis l'origine, Aides est mobilisée sur des actions de prévention. Sait-on, dans ce domaine, ce qui est efficace et ce qui ne l'est pas ?

On ne peut pas parler de prévention de la même façon à quelqu'un dont le compagnon est mort du sida, à une femme mariée qui a une aventure extra-conjugale, à un gay, à un lycéen ou à un toxicomane. Ce qui est efficace, c'est la prévention entre gens qui ont le même mode de vie.

Le discours de la prévention est nécessairement paradoxal. Il faut à la fois dire que le sida est une maladie terrible pour que les gens se protègent. Il faut aussi la banaliser, faire comprendre que tout le monde peut être touché pour ne pas générer

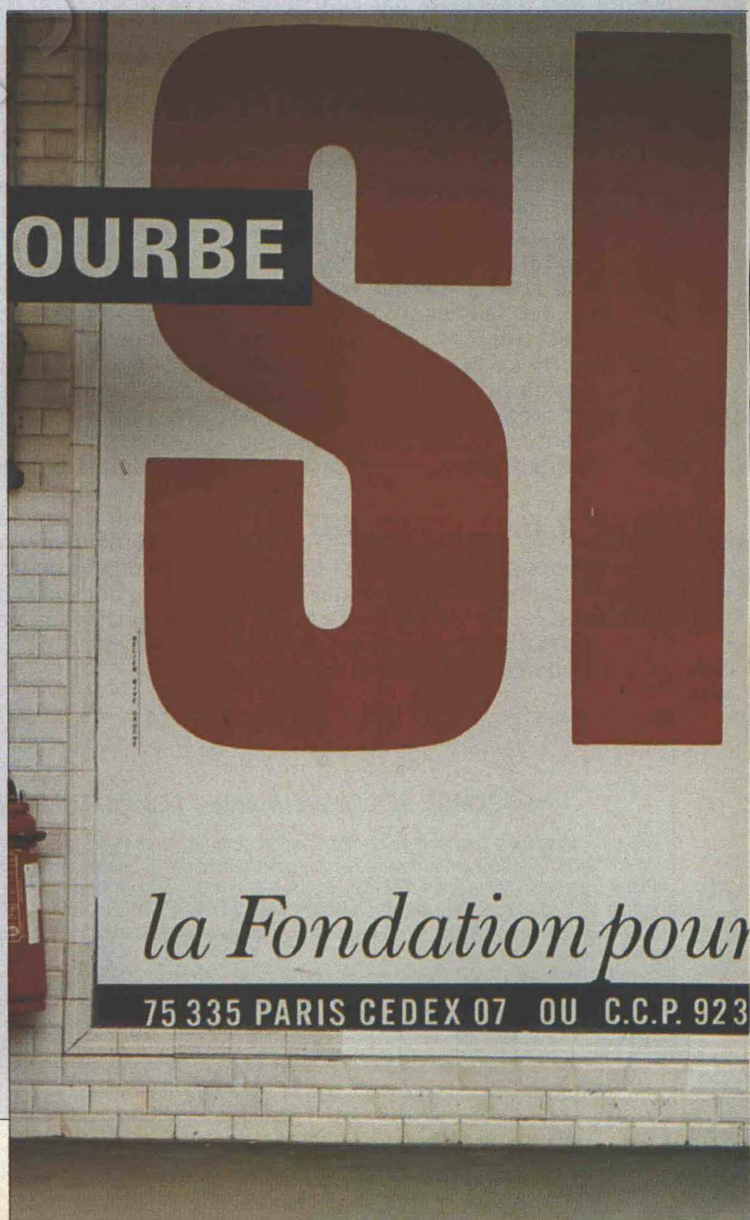

d'exclusion. Changer l'image de la maladie, la présenter comme une maladie chronique, à gérer au quotidien de façon préventive, fera disparaître beaucoup de peurs.

Faut-il développer une stratégie de prévention différente, spécifique pour les toxicomanes ?
Il est très grave qu'une société comme la nôtre ne puisse pas mettre en place une véritable politique parce qu'elle considère les toxicomanes comme des délinquants. Aujourd'hui, c'est l'enjeu majeur en matière de prévention. De la même façon que ce sont des homosexuels qui ont mené le travail de prévention dans les lieux et les milieux gays, la prévention à destination des toxicomanes doit être prise en charge par des gens qui connaissent le terrain en tant qu'usagers. En Grande-Bretagne, les médecins généralistes prescrivent de la méthadone, un traitement de substitution à l'héroïne (2). Nous sommes à la traîne de l'Europe. Il est insupportable que quelques personnes bloquent la distribution de produits de substitution qui épargneraient la contamination de milliers de jeunes.

"Nombreux sont encore les gens qui craignent de boire dans le verre d'un séropositif"

vec le virus



Pourquoi cette nouvelle maladie a-t-elle suscité des comportements actifs, militants, solidaires... très différents des attitudes habituelles dans les maladies graves ?
A cause de l'horreur du rejet -rarement une pathologie a provoqué un rejet aussi massif-, de la peur archaïque des grandes épidémies. Au début, a joué également la personnalité des malades touchés, des gays d'une quarantaine d'années, ayant un certain niveau de réflexion et une capacité de mobilisation importante. L'épidémie a commencé dans le déclin des années "yuppie", à un moment de fin des utopies, sans grand mouvement culturel, philosophique. Le sida a réveillé des solidarités.

Quel rôle ont joué les associations dans la gestion de l'épidémie ?
A Aides, nous travaillons en partenariat permanent avec les pouvoirs publics. Le monde associatif, là particulièrement, est un extraordinaire laboratoire d'idées. On est dans une perspective d'approche globale. Comment peut-on soutenir quelqu'un comme une personne, jusqu'à la fin, en considérant qu'elle continue à avoir des besoins émotionnels, sociaux, sexuels, matériels, médicaux et de loisirs ? Nos réponses, c'est le groupe théâtre, la possibilité de sortir, de voyager, d'être soutenu, de conserver des amis, de rire. Mais beaucoup de gens ne viennent pas à Aides parce que, demander un soutien, c'est avouer une impuissance supplémentaire. Autre difficulté : face aux demandes matérielles, nous sommes complètement dépassés. Il est très important d'aider les gens à ne pas perdre leur appartement. Quand on n'a plus d'appartement, on n'a plus d'adresse, plus de papiers, on n'est plus personne. On traîne de maison de repos en maison de repos. Aussi, nous préférons payer les loyers en retard que donner de l'argent. Mais on voit aussi quotidiennement des gens qui arrivent sans un sou. On en est là, face à des situations de simple survie !

Quelles sont les principales difficultés que rencontrent les gens touchés par le virus ?
Il y a la dimension psychologique. Quand, en cinq ans, on a perdu

Dossier préparé par Patricia Jaffray

presque tous ses amis et qu'on ne voit pas vraiment d'issue, pourquoi se battre ? Quand on s'est soigné pendant six ans, on ne cherche même plus de nouveaux médicaments. Un jour, on arrête tout. Aujourd'hui, on aperçoit mal le panorama thérapeutique de demain, même si nous continuons à y croire. A cela s'ajoutent les difficultés sociales, relationnelles. Matériellement, le plus dur, c'est le logement, la nourriture. L'épuisement est en passe de devenir la première cause de mort, avant les complications médicales.

Les situations matérielles sont d'autant plus cruelles que les gens touchés ont pris des distances à l'égard de leurs parents et se retrouvent seuls. Cette maladie déclenche souvent un retour dans la famille. Mais le sida en province est encore moins accepté qu'à Paris. En outre, l'inégalité des soins est considérable. Les malades sont face à un choix infernal : revenir dans leur famille, c'est être mieux soutenu moralement mais perdre l'espoir thérapeutique. En clair, c'est revenir mourir au milieu des siens.

Le sida est un enjeu pour toute la société. Répondre aux besoins des gens touchés par le virus aiderait tout le monde en développant les consultations du soir, l'hospitalisation à domicile, les aides ménagères... C'est aussi un pari sur la tolérance. ■

(1) Première association française de lutte contre le sida.

(2) Bernard Kouchner a annoncé, le 1er décembre, un programme de distribution de méthadone pour deux cent cinquante toxicomanes.

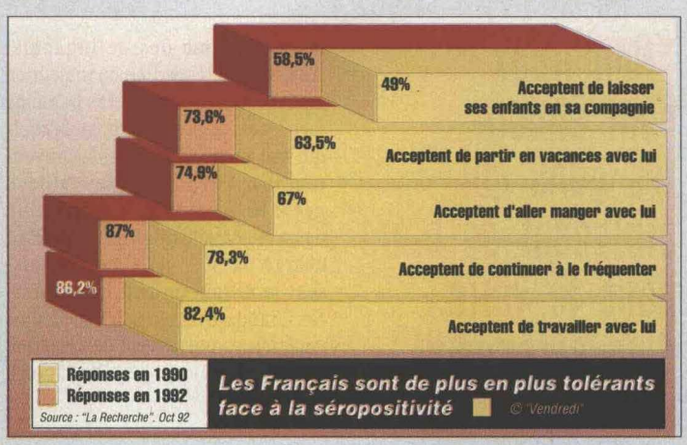

Séropositifs et en bonne santé depuis treize ans

Dix ans après leur contamination, la moitié des séropositifs n'ont pas développé de sida. Telle est la conclusion réconfortante de l'enquête menée sur la plus ancienne cohorte de contaminés connue, un groupe d'homosexuels de San Francisco, devenus séropositifs entre 1978 et 1991 (1). Sur cinq cent soixante-deux hommes porteurs du virus, 1% a développé la maladie au bout de deux ans, 11% au bout de cinq ans, 51% au bout de dix ans, 65% au bout de treize ans. Parmi les cent trente-cinq séropositifs, dont la contamination remonte à un délai de dix à quatorze ans, seuls 25% ont une baisse importante du taux des lymphocytes T4 (ceux que le virus détruit).

Dans une autre étude portant sur 4.954 homosexuels, un chercheur de Baltimore a établi une courbe modèle de survie. Résultat : 23 à 30% n'auront pas progressé vers le sida au bout de quatorze ans ; 17 à 24% au bout de seize ans ; 12 à 20% au bout de dix-huit ans et 9 à 17% au bout de vingt ans.

La séropositivité pourrait bien être en train de devenir une maladie chronique. Peut-être les séropositifs mourront-ils un jour, âgés, d'autre chose que du sida, comme aujourd'hui les diabétiques et les hypertendus... ■

(1) D'après Josiane Pillonel, in "Transcriptase", août-septembre 1992.

LE SI

Il suffit de

Pas de cours magistral ni de travaux pratiques sur la reproduction humaine ou la physiologie du virus. La prévention chez les jeunes passe par le débat.

"Je ne vais pas vous prendre la tête en vous faisant un cours de biologie. Il existe des manières de comprendre le problème simplement." Ce matin, Jean-Marc Priez, l'un des cinq animateurs du comité parisien d'Aides, entame une séance de prévention devant quinze futurs moniteurs pour enfants handicapés, dans une école spécialisée de la banlieue parisienne. Le sida, plusieurs de ces jeunes l'ont déjà côtoyé. Comme Laure, dont la tante est séropositive. "Depuis que ma fille est née, mes parents ne veulent plus qu'elle vienne à la maison."

Vie, amour, maladie et solitude

"Sida, ça vous fait penser à quoi ?", lance Jean-Marc Priez. En trois mots, sur une feuille blanche, anonyme, chacun des jeunes dira ce

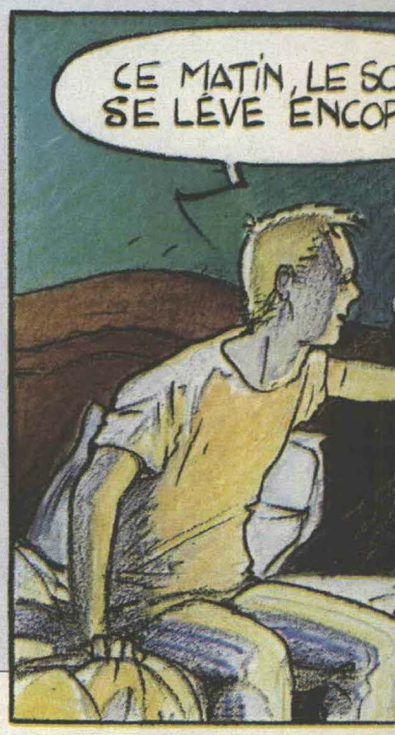

◆

THOMAS, 28 ANS : "ON NE FAIT PAS L'ECONOMIE D'UN CERTAIN DELIRE"

Thomas est violoncelliste. Le test, il l'a fait à l'automne 1988. "Sans vraie raison. Ce test est une impasse. On sait depuis longtemps qu'on ne peut pas avoir le moindre rapport sans protection. L'amour, ce n'est pas fait pour donner la mort. Je savais que j'avais pris des risques. Le test, c'était juste quelque chose qui devait être fait. Quand j'ai appris que j'étais séropositif, non, ma vie n'a pas basculé." Honnête, il se reprend, se souvient : "On ne fait pas l'économie d'un certain délire. Dans les premiers temps, dès que j'avais 38° de fièvre, c'était la fin du monde. Le moindre bouton devenait un Kaposi" (cancer de la peau, fréquent chez les sidéens). Mais le temps passe et "vous vous rendez compte que, de toute évidence, vous êtes en parfaite santé. Dans mon entourage, beaucoup de gens savent que je suis séropositif. Dans le milieu des musiciens, ce n'est pas tabou." Mais, ses parents ne savent pas : "Pour eux, ce serait dramatique." Thomas ne suit aucun traitement préventif : "Bien avant cette histoire de sida, à cause du violoncelle, parce que jouer est une relation très physique, je faisais très attention à mon corps. L'hôpital est un endroit où je perds mes défenses. L'AZT (antiviral utilisé pour prévenir le déclenchement de la maladie), je suis sûr que je n'en ai pas besoin." Les deux premières années, Thomas a fait doser régulièrement ses T4. Imparablement, ses résultats étaient bons. Il ne se fait plus suivre. Se souvient-il du moment de la contamination ? "Je suppose que c'était au Portugal. Je lui en veux pas du tout. Je ne crois pas un instant qu'il aurait pris le risque de me contaminer s'il avait su. Je pense souvent à cette histoire parce qu'elle était extraordinaire." Thomas donne des récitals de violoncelle au profit de la recherche contre le sida. Le virus, il y pense peu, en parle cependant "parce qu'on est dans une époque épouvantable. La charge contre les médecins et les politiques, c'est une façon d'enfermer la maladie, alors qu'on était en train de s'habituer à vivre avec." Depuis trois ans, Thomas vit avec le même compagnon. "Il sait que je suis séropositif mais, pour lui, l'évidence, c'est ma bonne santé. D'accord, je suis séropositif. C'est quand même moins dramatique qu'un cancer du poumon. Je dois avoir de la chance. Dans ma vie, les choses tombent à point. Il y a des gens pour qui la séropositivité a tout cassé. Pour moi, elle est arrivée dans une période où je pouvais faire face."

DA, LE COPAIN ET LE VOISIN

connaître quelqu'un...

que lui évoquent ces quatre lettres : "maladie", "vie", "mort", "amour", "relations sexuelles", "peur"... "Il manque un mot, solitude", ajoutera Laure plus tard, approuvée par quatorze voix. Aucun mot qui rejette, stigmatise. Le sida fait partie de la vie. Quinze regards clairs sur ce qu'on qualifiait sept ans plus tôt de nouvelle peste. "Il suffit de connaître quelqu'un qui a le sida", explique Valérie. "Avant, on rejetait complètement les gens contaminés. Maintenant, on les entoure. C'est très important quand on a une maladie grave", renchérit Cécile. Une maladie grave comme les autres ? "Pas tout à fait, un peu plus pourrie, analyse Séverine. Même séropositives, deux personnes ne peuvent plus faire l'amour ensemble. Ça aggrave la maladie."

Terminé, l'obscurantisme ? Pour ces jeunes-là, le sida, ce n'est plus l'autre, c'est le cousin, le copain, le voisin : "Moi, j'ai une amie qui a fait le test au bout d'un mois, il n'y avait rien. Au bout de six mois, elle l'a refait. Elle était séropositive."

Ensuite, au cours de la séance, Jean-Marc Priez leur distribuera un drôle de jeu de cartes avec trente-trois cartes-situations -rouler un patin, utiliser la même brosse à dents, se faire percer les oreilles, masturber son (sa) partenaire, faire l'amour sous pilule, s'injecter de la drogue pour la première fois...-, à classer en quatre catégories : risque nul, faible, haut risque, je ne sais pas. Là encore, les futurs éducateurs manifesteront un niveau de connaissance et une absence de préjugés étonnante : "Se droguer pour la première fois est un haut risque", entonne le groupe en chœur qui affirme de la même façon : "Non, un homosexuel n'a pas plus de risques qu'un hétéro d'attraper le virus. Tout dépend s'il utilise ou non un préservatif."

"En deux ans, une véritable prise de conscience s'est opérée, observe Jean-Marc Priez. Les lycéens et étudiants d'aujourd'hui appartiennent à la génération sida. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait plus de risque d'exclusion." Pour Aides, le travail de prévention ne consiste pas uniquement à inciter les jeunes à se protéger. "Deux fois sur trois, quand je vais dans une classe, je rencontre un prof ou un jeune touché dans son entourage par le virus. En parler, c'est briser le silence, le non-dit, se rapprocher des gens atteints, se sentir concerné. C'est la prévention la plus efficace."

Séances dans les écoles, campagnes d'information, émissions de télé, des films aussi comme "Les Nuits fauves", toutes ces actions réunies empêcheront peut-être que se réalise le pronostic terrifiant de quarante millions de contaminés dans le monde en l'an 2000. Peut-être. ■

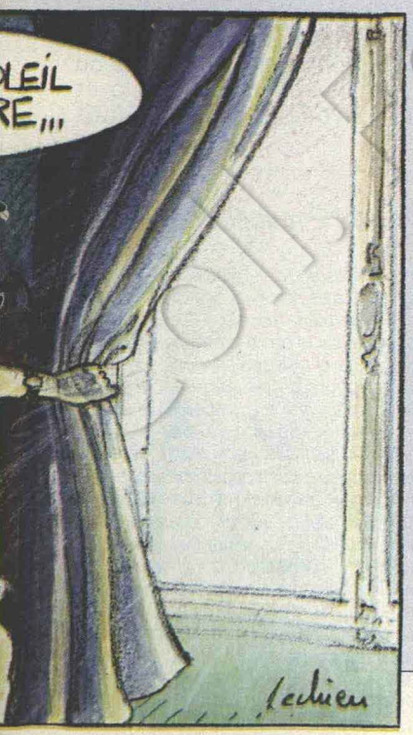

Contacts utiles

- SIDA INFO-SERVICE ☎ 05.36.66.36
- AIDES ☎ 44.52.00.00
- ARCAT-SIDA ☎ 43.54.67.15
- APARTS ☎ 42.45.24.24
- VAINCRE LE SIDA ☎ 45.35.00.03
- CRIPS (CENTRE REGIONAL D'INFORMATION ET DE PREVENTION DU SIDA) ☎ 40.44.41.41
- LE KIOSQUE (LIBRAIRIE SPECIALISEE, BOUTIQUE DE PREVENTION) ☎ 46.33.02.27
- AFLS (AGENCE FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE LE SIDA) ☎ 46.62.44.10
- DROGUE INFO-SERVICE ☎ 05.23.13.13

ANNE, 33 ANS : "LE DESIR D'ENFANT"

"Je sais que je suis séropositive depuis deux ans, mais j'ai été contaminée bien avant, probablement en 1984. J'avais vécu avec le même copain pendant six ans. Je n'avais connu personne avant lui. Je n'ai jamais eu de conduite "à risques". Quelques mois après que nous avons rompu, j'ai rencontré quelqu'un d'autre. Nous étions bien ensemble. Nous ne voulions plus utiliser de préservatif. Par acquit de conscience, j'ai donné mon sang, pour être sûre. Trois semaines après, j'ai reçu ma carte de donneur. J'étais tranquille. Je n'avais d'ailleurs jamais été très inquiète. Pour moi, le sida, c'était quelque chose de complètement extérieur. C'est seulement trois semaines plus tard que le centre de transfusion m'a convoquée : ils avaient repéré une "anomalie" dans mon sang. J'ai tout de suite compris. J'étais révoltée, ça me paraissait impossible. Je suis allée voir le médecin dans un état second. C'était un choc terrible. Quand j'ai appelé le copain qui m'avait contaminée, il a été complètement indifférent, comme s'il n'était pas concerné.

A l'époque, j'étais psychologue. Je me suis arrêtée. Je ne pouvais plus prendre en charge les ennuis des autres. Je suis restée un an au chômage, un an de repli où j'ai vécu comme une tortue dans sa carapace. Je ne voulais plus voir personne à Paris. Je suis partie en province où j'avais vécu enfant. Mes amis, là-bas, m'ont beaucoup aidée. Ils ne savaient pas et attribuaient ma tristesse à la rupture avec mon ami, après six ans de vie commune. Pendant cette année, j'ai fait le deuil de pas mal de projets, essayé de penser ma vie, mon avenir, autrement. Le plus dur a été de renoncer à la maternité. Cette envie d'enfant, je l'ai toujours, aussi fort.

Tout de suite, je me suis soignée. Il fallait que je m'occupe de moi. J'ai commencé l'AZT. Puis j'ai arrêté. Maintenant, j'en prends à mon rythme. Je fais moi-même mon traitement.

Le virus, la première année, j'y pensais tout le temps. Maintenant, je vis avec. J'oublie même d'aller aux rendez-vous pour les prises de sang. Mes parents, mes proches, sont au courant. Ils ont bien réagi. Nos relations n'ont pas changé. Aujourd'hui, je suis plus perturbée par mes soucis de cœur que par la séropositivité."



"Les Nuits fauves", de Cyril Collard. Quand un film fait avancer la compréhension.

PAUL, 47 ANS : "TRAVAILLER AIDE BEAUCOUP"

"Paul travaille dans l'industrie pharmaceutique. "Mon travail m'amène souvent dans les hôpitaux. Un jour, en 1985, j'ai donné mon sang, pour le sandwich. Quelques semaines plus tard, j'ai appris que j'avais tiré le gros lot. Je sortais de quinze ans de vie commune, avec femme et enfants. J'avais eu aussi plusieurs partenaires hommes. Homme ou femme, je n'ai jamais eu de préférence. Il y a des gens avec qui je suis bien, qui me font battre le cœur. L'annonce, je ne l'ai pas vécue comme un drame. Une question de métier, peut-être. A l'époque, l'espérance de vie était très courte. Beaucoup de mes copains sont morts. Moi, dans mon milieu, j'étais à l'avant-garde de la recherche thérapeutique. J'ai été soigné tout de suite, dans un service de pointe. Je me sens très privilégié. Je vis comme si je n'avais rien. Pourtant, je suis bourré de médicaments. Moralement, le fait de travailler aide énormément. En sept ans, je ne me suis pas arrêté une seule journée. Il existera sûrement un traitement, un jour. Je suis comme Moïse, je verrai probablement la terre promise, mais je ne suis par sûr de pouvoir y accoster. Le virus fait partie de moi. J'y pense souvent. Quelquefois, j'aimerais bien passer à autre chose. Mais cela ne m'empêche pas de rire, de courir, d'aimer. Je vis avec le même garçon depuis sept ans. Il est séropositif aussi. Quand, rarement, j'ai d'autres partenaires, je ne dis rien, mais je les protège. Dans mon boulot, je ne l'ai dit à personne. Seuls les très proches sont au courant.

La vie a encore plus de prix parce qu'elle est limitée. Il faut quand même garder un peu d'humour. Des tas de gens vivent moins bien que moi. De toute façon, je n'avais jamais rêvé d'être le plus beau centenaire du village !"

GATT

pour un accord global équilibré

Ils sont venus, ils sont tous là... Le 1er décembre, à Strasbourg, les agriculteurs européens, rejoints par des homologues suisses, autrichiens, suédois, canadiens et même japonais, ont manifesté massivement contre l'accord passé entre la CE et les USA sur le volet agricole du GATT.

Les agriculteurs français ont constitué les gros bataillons du défilé. Nombre d'Allemands, menés par la Fédération allemande des agriculteurs (DBU), peu encouragés par leur gouvernement, avaient fait le voyage. Danois, Belges, Italiens, Portugais, Espagnols et même Britanniques étaient fortement représentés. Plus de 50.000 agriculteurs ont ainsi répondu à l'appel de la FNSEA et du CNJA, appuyés par le COPA (organisme qui fédère les syndicats agricoles européens), qui ont pris la tête de la défense de l'agriculture française et européenne. Ce que la droite française, empêtrée dans ses contradictions, a refusé de faire pour des préoccupations politiciennes bien mal venues...

La France devrait puiser dans ce large mouvement dont on regrettera les excès (1 blessé grave et 800.000 F de dégâts) des arguments pour faire prendre en compte par ses partenaires de la CE les inquiétudes nées de l'accord de Washington. L'Italie a déjà fait savoir que sa position sur le GATT n'était "pas différente" de celle de la France.

Le conseil des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture pourrait se tenir le 7 décembre à Bonn pour examiner le projet d'accord entre la CE et les Etats-Unis et sa compatibilité avec la PAC. Paris peut espérer rallier les pays du Sud (Espagne et Portugal), mais aussi la Belgique et le Danemark, à ses analyses.

Dans ce but, Jean-Pierre Soisson, a préparé un questionnaire sur les conséquences précises de l'accord, produit par produit. Ce document sera prochainement adressé à la commission, qui a jugé (à l'exception de la viande bovine), l'accord compatible, dans ses grandes lignes, avec la nouvelle PAC. "Si un nombre suffisant de pays rejoint la position française, a précisé le ministre, je pense qu'il n'y aura pas de vote des Douze et donc pas d'accord formel" le 7 décembre. Ce qui pourrait ouvrir une possibilité de renégociation de l'accord de Washington.

Nous n'en sommes pas là. Le conseil européen d'Edimbourg (11 et 12 décembre), puis le conseil des ministres de l'agriculture, le 14, aborderont cette question, ainsi que les demandes d'aménagement de la PAC faites par la France (extension de la prime à la vache allaitante, rotation des terres en jachère...)

Auparavant, François Mitterrand et Helmut Kohl, lors du sommet franco-allemand des 3 et 4 décembre, auront cherché à harmoniser leur position sur un dossier qu'ils semblent aborder différemment, si on en croit les déclarations du ministre allemand de l'Economie mettant en garde la France contre toute décision "irresponsable".

Telle n'est pourtant pas son intention. François Mitterrand, recevant, à l'Elysée, le roi Baudoin de Belgique, a souligné : "Le projet d'accord (CE-Etats-Unis) ne porte que sur l'un des quinze domaines de la négociation multilatérale en cours, celui de l'agriculture, alors que nous avions décidé de ne nous prononcer qu'au vu d'un accord global", que le président souhaite "équilibré". Une position affirmée par la France depuis le début de "l'Uruguay round", en 1986.

Ghislaine Toutain



AMERIQUE ANDINE

la démocratie sur la balançoire

Le cours fluctuant des libertés bouscule le serpent démocratique. La Colombie est en état de siège depuis le 8 novembre. Des militaires au verbe républicain ont tenté de prendre le pouvoir au Pérou et au Venezuela les 13 et 27 novembre. Au cœur de ce tohu-bohu, les Péruviens ont élu une Constituante et les Vénézuéliens leurs maires et gouverneurs.

La démocratie poussait tranquillement ses dominos. Il y a quatre ou cinq ans, la chute des Videla et autres Stroessner réconciliait

◆ LES PETITS PAS DE FRANÇOIS MITTERRAND



▲ *François Mitterrand avec Shimon Peres en visite dans le désert du Neguev.*

C'est avec un réalisme teinté d'humour que le président français a, au cours de son séjour en Israël et en Jordanie, du 25 au 28 novembre, rappelé à ses interlocuteurs sa position constante sur le conflit israélo-palestinien.

"Il ne s'agit pas de choisir son interlocuteur. Il est là, a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse à Jérusalem. Jusqu'ici, je n'ai pas aperçu d'autre force que l'OLP en mesure de s'exprimer au nom des Palestiniens." On sait que cette réalité suscite encore bien des débats, voire des oppositions, en Israël, même si le gouvernement travailliste d'Itzhak Rabin y semble plus réceptif que celui de son prédécesseur. N'a-t-il pas l'intention de modifier prochainement la loi interdisant tout contact avec l'organisation palestinienne ?

L'idée d'un Etat palestinien se heurte encore pour l'instant à un refus. "Il me semble, a cependant noté François Mitterrand, qu'un Etat palestinien a été reconnu par les Nations Unies lorsque l'Etat d'israël a été créé en 1947... L'un s'est constitué vigoureusement, et c'est tant mieux. L'autre est resté en rade. Il me semble qu'il est

Copyright Laurent Laurent



l'Amérique latine avec le droit. S'agissait-il d'un prélude à tout ce qui s'est passé ensuite à l'Est ? Un immense espoir a soulevé les cœurs : l'Amérique latine et l'Europe de l'Est rejoignaient le club des pays libres et démocratiques. Une nouvelle alliance se devinait.
La danse croisée jouée par généraux et présidents à Bogota, Caracas et Lima, bouscule les certitudes européennes. Où va la démocratie qui paraissait si bien partie ? Que veulent ces généraux qui prétendent la restaurer à coups de canon ? Que penser de ces présidents qui la défendent dans l'exception ?

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?

Comment retrouver son latin dans ce concert baroque ? Les trois pays andins, entre une Amérique centrale à risques et un cône sud militarisé, sont passés à travers les gouttes de la guerre froide.
Ils ont accompagné la détente des années 80. La violence a baissé d'intensité en Colombie. Guérilla et gouvernement ont négocié, aidés par l'Internationale socialiste. Le Pérou et le Venezuela ont bien assuré la cordée civile qui avait succédé aux généraux dans les années 60 et 70.

◀ *Pérou : élections sur fond militaire.*

Des forces proches de l'IS ont gagné les élections. Aujourd'hui, le moteur tousse. Le Pérou a élu un président insaisissable qui a confisqué le pouvoir le 5 avril 1992. Fermement contesté par les partis politiques, le coup d'Etat a pourtant été approuvé par l'opinion. Mais, appelés le 22 novembre à voter, les électeurs ont boudé Alberto Fujimori. Violemment attaqué par une partie de l'armée, le président vénézuélien "social-démocrate" Carlos Andrés Perez a imposé en force son autorité les 4 février et 28 novembre 1992. Bousculé par la délinquance organisée et la guérilla, Cesar Gaviria, en Colombie, a décrété, le 8 novembre, l'état de siège. Au nom de la démocratie, le Venezuela a rompu ses relations diplomatiques avec le Pérou. Au nom des mêmes valeurs, le Pérou a accordé l'asile politique aux putschistes vénézuéliens. Factieux et chefs d'Etat échangent leurs rôles. L'usage de la force est légitimé par la défense de la démocratie. Au risque de dévaloriser la république et les libertés.

L'AUBERGE ESPAGNOLE

Derrière cette valse des mots et des violences, il y a des sociétés malades. La crise économique des années 80 a destabilisé des collectivités désaccordées, sans classes moyennes. La démocratie est ici plus qu'ailleurs une auberge espagnole. Les riches et les pauvres y trouvent ce qu'ils y apportent. L'Etat est à l'image de ce monde contradictoire. Les puissants l'ignorent, payent des vigiles et refusent l'impôt. Les exclus des bidonvilles glissent vers la délinquance, le trafic de drogue ou les guérillas. Faute d'arbitrer les conflits, l'Etat est attaqué.
Parfois, il cède à plus fort que lui. Grâce aux narcodollars, le trafiquant Pablo Escobar a pu diriger ses affaires à l'intérieur d'une prison colombienne, avant de s'évader. Parfois, il résiste, et c'est la guerre sociale. Les gouvernements et leurs opposants s'affrontent avec brutalité. Le Sentier lumineux, groupe maoïste péruvien, exécute religieux et coopérants. Son dirigeant fait prisonnier est exhibé dans une cage. La guérilla colombienne, la police, l'armée, le cartel de Medellin tuent plusieurs dizaines de personnes par semaine.
Elections sous contrôle, état de siège, soubresauts violents sont le lot prévisible de ces démocraties yo-yo. Leurs dirigeants, leurs élites politiques et sociales ont leur part de responsabilité. Les grands argentiers du monde développé ont aussi la leur. Il ne suffit pas d'envoyer le jour J un groupe d'observateurs électoraux. Il faut assurer l'après-vente. En refusant la réévaluation des cours du café en juillet, les Etats-Unis ont peut-être préservé la pureté du marché. Mais ils ont affaibli la démocratie colombienne. Elle est aujourd'hui plus qu'hier dépendante de la coca.

Jean-Jacques Kourliandsky

BREF... EN BREF... EN

■ **Le Parti travailliste irlandais remporte un beau succès électoral en doublant ses voix aux législatives du 25 novembre (il passe de 16 à 33 sièges) et devient une force politique majeure. Il pourrait jouer un rôle déterminant dans le nouveau gouvernement. C'est la situation économique critique du pays (le chômage atteint 20%) qui a accéléré la chute des deux grands partis historiques (Fianna Fail, nationaliste, et Fine Gael, centriste).**

■ 65,4% d'Irlandais ont rejeté la légalisation de l'avortement, même lorsque la vie de la mère est en danger. Mais 62,3% acceptent que les femmes soient libres d'aller avorter à l'étranger, ainsi que la diffusion d'informations sur les IVG pratiquées à l'étranger.

■ **En Allemagne, alors que les agressions racistes et antisémites se poursuivent, ainsi que les manifestations antiracistes, la décision du gouvernement de durcir la répression contre les mouvements néonazis commence à faire sentir ses effets. Mais l'émotion est forte en Israël. Itzhak Rabin demande au gouvernement "de tout mettre en œuvre (...) pour ne pas permettre aux terribles phénomènes d'un passé récent de se répéter."**

■ Lula da Siva, le syndicaliste de Sao Paulo devenu chef de l'opposition brésilienne à la tête du PT (Parti des travailleurs), est venu à Paris pour le colloque organisé par Jack Lang, "Les Latino-Américains parlent aux Européens". Il a rencontré les responsables socialistes français et le président de l'IS. Le calendrier institutionnel du Brésil prévoit, après la confirmation de la destitution de Collor, dans les dix jours, un référendum en 1993 sur la nature du régime, parlementaire à la mode française ou portugaise, ou présidentiel. Pour sa part, Lula se dit favorable à une démocratie parlementaire, mais il pense que la culture du peuple brésilien le fera plutôt pencher dans l'autre sens. Lui travaille à être le candidat de toute la gauche à l'élection présidentielle prévue en 1994.

■ **Les Khmers rouges annoncent la fondation d'un parti, "l'Union nationale du Cambodge", pour se présenter aux prochaines élections supervisées par l'ONU. Le comité fondateur comprend dix membres, dont deux exerçaient des responsabilités dans le régime de Pol Pot, responsable d'un million de morts de 75 à 79.**

■ Somalie : urgence. Le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait autoriser, dans les prochains jours, le déclenchement d'une opération militaire de grande envergure, à but humanitaire, dont les Etats-Unis -qui ont mis 30.000 hommes à la disposition de l'organisation internationale- assureraient le commandement. La Grande-Bretagne, la France, le Japon se sont clairement ralliés à ce point de vue, l'ONU gardant le contrôle politique de la conduite des opérations, limitées dans le temps. Chaque jour, 1.000 enfants meurent de faim alors que les bateaux chargés de vivres ne peuvent être déchargés à Mogadiscio.

EN ISRAEL ◆

très difficile à un peuple de vivre d'abord sans patrie, et à un peuple qui vivait dans sa patrie de vivre sans des structures qui lui soient propres, et qui, naturellement, portent à la constitution d'un Etat."
Pour autant, le président français sait que les négociations seront longues. C'est pourquoi "il serait sage d'avancer pas à pas plutôt que de choisir la politique du tout ou rien qui n'a rien donné jusqu'ici", a-t-il estimé. Au grand dam du roi Hussein qui ne partage pas ce point de vue.
Le président a fait preuve du même réalisme concernant le processus de paix, en reconnaissant que sa proposition de conférence internationale "n'avait pas recueilli l'assentiment de tous." "Ne perdons pas notre temps en vains regrets", a-t-il constaté. Le processus actuel est, à ses yeux, une espérance fragile, mais une espérance quand même."
Israël, comme la Jordanie, ont souhaité que la France et l'Europe participent à sa réalisation plus activement. Ce qui a mis du baume au cœur du président français, qui sait cependant que, là aussi, la porte est étroite.

G.T.

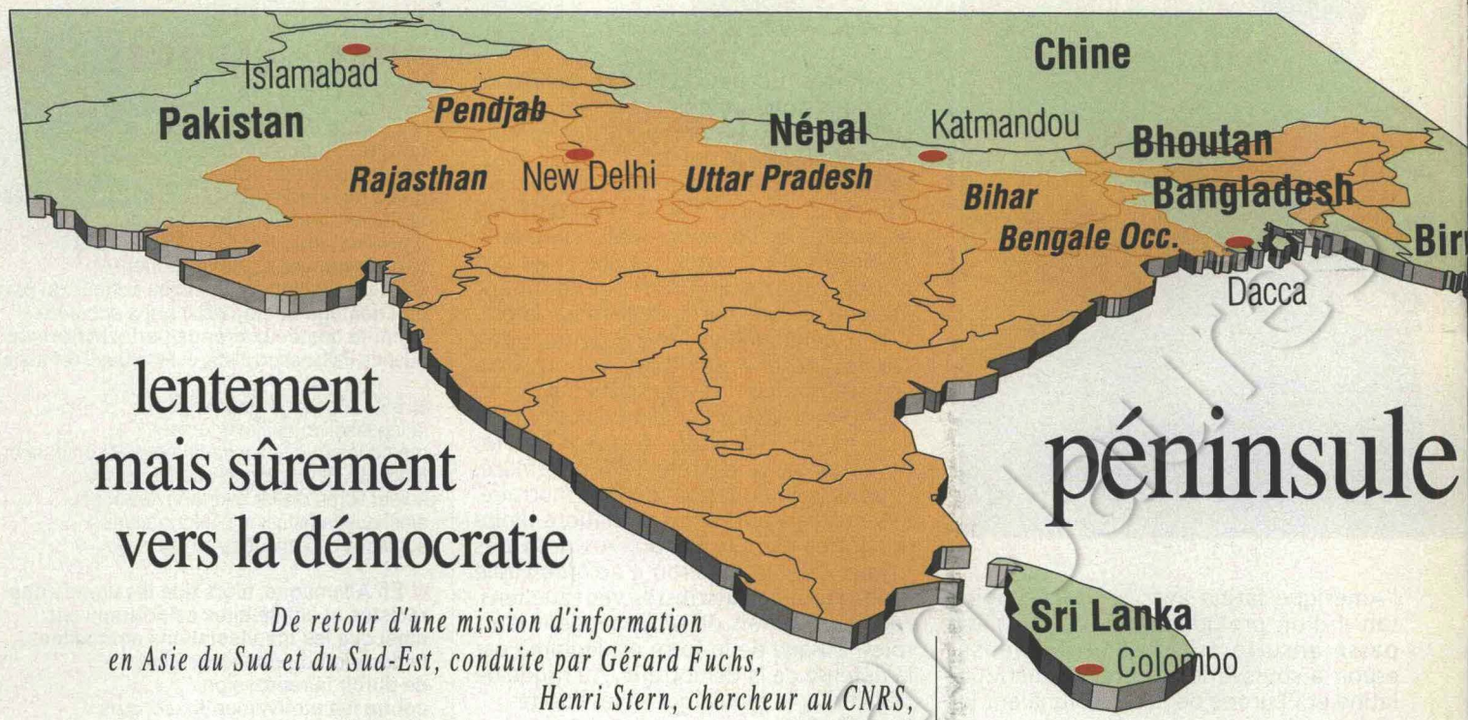

lentement mais sûrement vers la démocratie

péninsule

De retour d'une mission d'information en Asie du Sud et du Sud-Est, conduite par Gérard Fuchs, Henri Stern, chercheur au CNRS, décrit l'expérience démocratique en cours en Inde.

Où en est l'expérience démocratique indienne, engagée depuis bientôt un demi-siècle ? Face aux grandes forces de l'économie politique mondiale, quelle est la démarche des héritiers congressistes du "socialisme de gouvernement" de Nehru ? Quel rôle les militants socialistes des différents courants et traditions entendent-ils jouer par rapport aux mutations et aux continuités, tant de la société indienne que du milieu international ? Comment développer un dialogue utile avec ce monde indien qui pèsera d'un poids certain dans les conflits et les efforts à l'œuvre à travers l'ancien monde (démocratie et laïcité, modernité et développement, nationalisme et fondamentalismes ou particularismes...) ?

Lorsque l'on se rend au Népal et au Bangladesh, on peut vérifier que, dans des situations spécifiques évidemment très diverses, les forces culturelles, sociales et juridiques qui jouent en faveur de la démocratie et du développement au sein de l'Internationale trouvent leur chemin et leur application jusque dans des pays naguère encore considérés comme "à l'écart". L'évolution démocratique récente de ces deux pays n'est évidemment pas sans rapport avec l'influence exercée par les débats et mouvements propres au monde indien.

Il est vrai que les difficultés de l'Inde ne sont pas faciles à comprendre, à la fois dans leur ensemble et dans leur spécificité. Car l'Inde est bien l'un de ces pays où la question démographique oppose un défi presque insurmontable aux efforts de développement économique et social. Et il est évident que sa civilisation diffère par bien des côtés de la nôtre. La multiplicité des conflits entre régionalismes, sectarismes et particularismes est d'ailleurs impressionnant.

Mais la politique politicienne y joue un rôle important. Et, surtout, le régime démocratique (élections et alternances, laïcité et séparation de la vie privée de famille et de caste d'avec la vie publique) permet de maintenir une certaine cohésion sociale par delà les différences et les conflits. De plus, l'Inde a connu, depuis l'indépendance de 1947, un développement économique lent mais continu et sans brutal recul. Un développement d'autant plus assumé sur le plan social qu'il s'est fait dans la liberté et dans un esprit de responsabilité. C'est parce que Indira Gandhi avait voulu imposer l'intervention de l'Etat dans les décisions des familles concernant le contrôle des naissances qu'elle a perdu les élections de 1977. C'est parce que son fils Rajiv Gandhi s'était apparemment compromis dans un scandale de pots de vin sur l'achat d'armes à l'étranger qu'il a perdu les élections de 1989.

En tout cas, la crise financière des années 1980-1990 (dette extérieure et intérieure) apparaît comme une crise de développement plutôt que comme un signe de non-développement. La politique de libéralisation et de réforme du secteur public engagée par le gouvernement congressiste de Narasimha Rao entend donner les moyens au pays de s'ouvrir à l'interdépendance mondiale. Une telle évolution, si elle se vérifie, aura sans doute une influence bénéfique sur les rapports avec le Pakistan, et même sur sa démocratisation (encore bien problématique). On pourra alors mieux apprécier le rôle potentiellement stabilisateur et progressiste de ce sous-continent indien qui, vu de notre Europe, se trouve juste au-delà de cette zone de tempêtes qu'est encore longtemps appelé à rester le Moyen-Orient à dominante islamique. ■

décloisonnement social

Le statut rituel de caste n'est pas déterminé par la richesse ou la puissance. Il n'en reste pas moins que celles-ci donnent les moyens, de "tenir son rang".

C'est pourquoi, tout en condamnant les discriminations sociales qui frappaient, et frappent encore souvent, les castes inférieures (par exemple en interdisant qu'on les empêche de puiser de l'eau potable au même puits que les gens des castes supérieures), les constituants indiens ont voulu leur apporter une aide dans l'amélioration de leurs conditions de vie et dans leurs chances de participer au développement économique et social. Il a donc été procédé à des redistributions de terres, ainsi qu'à des aides à l'artisanat et au commerce. Sur le plan de la représentation politique, ont été réservées un certain nombre de circonscriptions électorales à des candidats de ces castes. Et dans les administrations, 25% des postes nouvellement créés ont été réservés à des candidats qualifiés leur appartenant.

Dans un pays où il n'y a pas d'état civil, et où l'Etat n'intervient guère dans la vie privée des familles, il ne peut en rien s'agir d'une tentative totalitaire de faire de l'échelle administrative un reflet de la hiérarchie sociale : il s'agit bien uniquement de créations de postes et non

nanie

indienne

du remplacement de titulaires. De fait, des candidats qualifiés des castes inférieures ne répondent pas toujours à ces créations.
Nombreuses sont pourtant les familles de ces castes qui ont pu se prévaloir de ces incitations pour améliorer leur sort et conquérir une nouvelle dignité, particulièrement dans les régions où certaines de ces castes ont lancé des mouvements de réforme de leurs propres mœurs : abandon de pratiques considérées comme rituellement polluantes (en particulier dans le travail du cuir), adoption de coutumes plus orthodoxes du point de vue hindou (comme l'incinération des morts, au lieu de leur enterrement).

AU NOM DE LA PROMOTION DES PLUS DEFAVORISES

La capacité incitative des mesures de réservation est d'ailleurs assez forte pour que des associations de castes qui, sans être considérées comme "inférieures" voire "intouchables", ne se rangent pas parmi les castes supérieures, aient voulu en réclamer le bénéfice. Au nom de la promotion des plus défavorisés, on assiste, à travers l'Inde, depuis plusieurs décennies, à la montée en puissance de castes de statut rituel moyen (en général, des agriculteurs et des pasteurs). C'est tout le sens des propositions d'extension des mesures de réservation à 50% de la population qui, il y a deux ans, ont provoqué une vague de suicides d'étudiants de caste supérieure, affolés à l'idée de perdre quelques débouchés dans la fonction publique, et, finalement, précipité la chute du gouvernement de V.P. Singh. Hommage en quelque sorte du vice à la vertu, de l'esprit de hiérarchie à la volonté d'égalité démocratique !
On songe aux bourgeois et aux notables paysans de la France de 1789 se réclamant des intérêts et de la dignité du tiers état pour contester la légitimité des privilèges de la noblesse et fonder leur propre aspiration au gouvernement et à la richesse foncière. ■

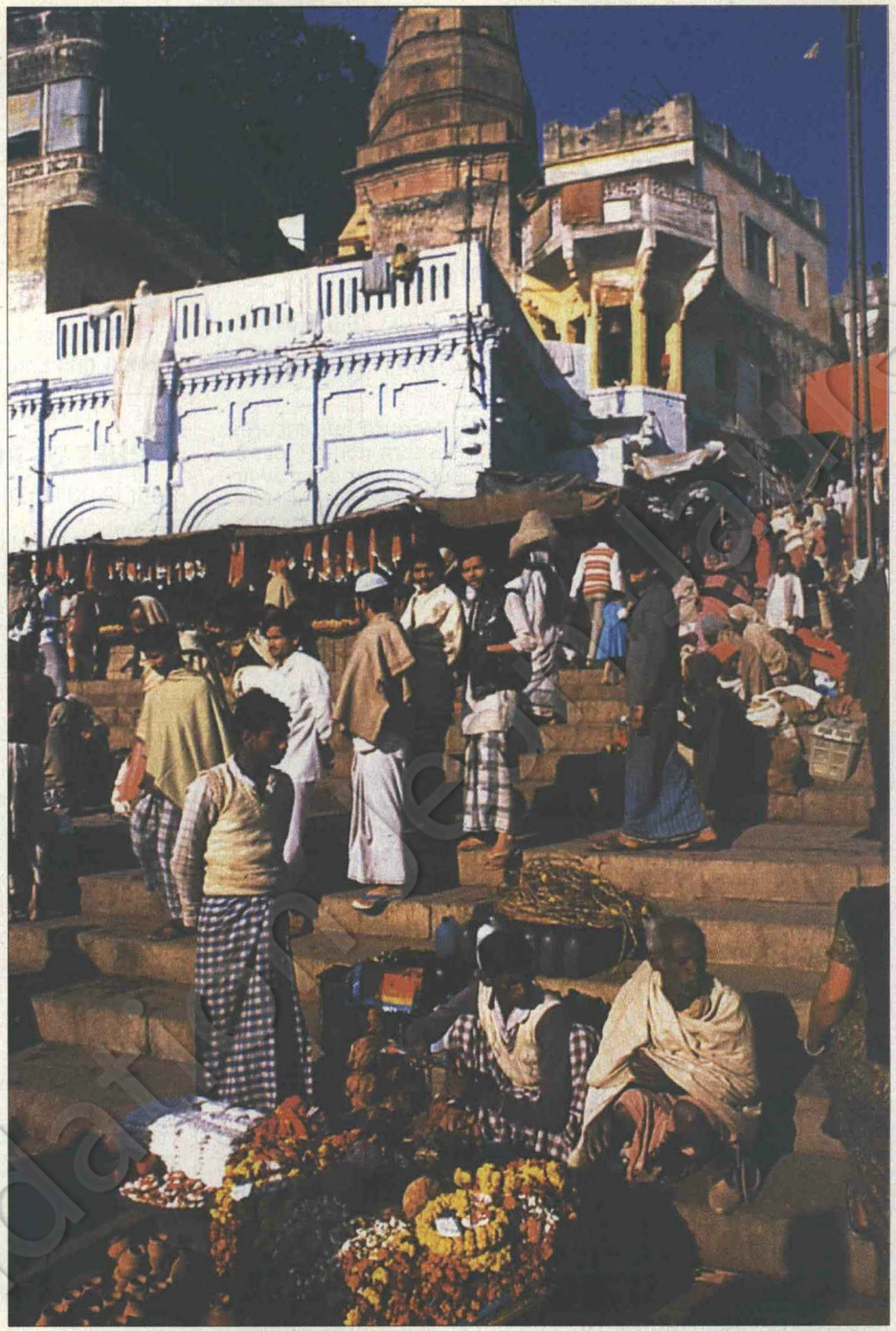

◆ LE SYSTEME ELECTORAL ◆

Comment les partis choisissent leurs candidats et comment les candidats choisissent leur parti.
Spectacle étrange dans les rues de New Delhi à qui ne connaîtrait rien, ni de cette vie rurale qui marque aussi les grandes villes de l'Inde, ni de traditions politiques qui remontent au Mouvement pour l'indépendance des années 20 et 30. Par centaines, des hommes d'âge mûr, tout de blanc vêtus, se dirigent, individuellement ou en petits groupes, vers deux villas : celle abritant les services du premier ministre, chef du Parti du congrès, et celle du quartier général de ce parti, qui gouverne au centre comme, encore, dans une majorité des Etats qui composent l'Union.
L'Assemblée législative de plusieurs Etats vient d'être dissoute et des élections vont être organisées. Ces hommes sont, en fait, des politiciens de campagne et de petites villes des deux grands Etats voisins de la plaine du Gange (Uttar Pradesh et Bihar). Appartenant à toutes les castes et à toutes les religions, ils sont venus faire le siège de leurs dirigeants nationaux pour obtenir, dans leurs circonscriptions respectives, l'investiture (le "ticket") du Parti dont tout le monde pense qu'il va gagner.
Comment les responsables de cette machine électorale qu'est le Parti du congrès vont-ils fixer leur choix pour chaque circonscription ? Ils ont sous les yeux des fiches que leur ont transmis leurs correspondants régionaux, grâce aux renseignements fournis par ceux qui jouent le rôle d'agents électoraux du Parti dans les bourgs et les petites villes : avocats, enseignants, marchands, notables de familles qui avaient pris position pendant la lutte pour l'indépendance, médecins. Ces fiches rendent compte des batailles politiques qui se mènent pour le meilleur accès à toutes les formes d'aide publique au développement économique et social : réglementation des marchés agricoles, subventions à l'équipement et aux techniques modernes, construction d'écoles, de routes, de postes ou de dispensaires. Or, les acteurs de ces batailles ne sont pas des castes, mais des coalitions d'intérêt groupant des notables appartenant à de multiples castes. Le voudrait-elle, qu'aucune de ces castes ne pourrait triompher seule. Bref, quoi qu'on ait pu en dire, ce n'est pas la guerre des castes dans les campagnes indiennes.

HARCELEMENT SEXUEL

se défendre

La France est le premier pays de la CE à se doter d'une législation sur l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail.

L'Assemblée nationale a adopté, à l'unanimité, le projet de loi relatif au harcèlement sexuel sur le lieu de travail et



modifiant le Code du travail et le Code de procédure pénale (loi n° 92.1179 du 2 novembre 1992). Ce n'est pas une relation de type privé impliquant deux personnes libres de leurs actes, mais un rapport de pouvoir fondé sur le sexe. C'est une pression exercée par l'employeur ou le supérieur hiérarchique afin d'obtenir des faveurs à son profit ou au profit d'un tiers (prestataire ou client de l'entreprise).

Les avances sexuelles non voulues, la sollicitation de faveurs et autres conduites verbales ou physiques de nature sexuelle s'assimilent au harcèlement dès lors que la soumission à ce comportement est explicitement ou implicitement présentée comme une cause ou une condition de l'emploi de la personne, ou tout autre décision professionnelle (promotion, rémunération, classification, affectation, formation...).

Ce nouveau texte de loi interdit toute sanction et mesure discriminatoire à l'encontre d'un salarié victime (ou témoin) d'un harcèlement sexuel et déclare nulles de plein droit de telles mesures ou sanctions qui auraient contrevenu aux dispositons de la loi. Autrement dit, les employeurs qui ont recours au chantage sexuel et qui, n'ayant pas obtenu satisfaction, ont une attitude descriminatoire à l'égard des salariés seront punis. Le harcèlement sexuel représente un obstacle à l'égalité professionnelle des femmes. Aujourd'hui encore, les salariées sont nombreuses à perdre leur emploi pour avoir refusé de se soumettre. D'autres, dans de telles situations, préfèrent démissionner plutôt que de supporter une atmosphère de travail souvent intolérable. La loi donne aux organisations syndicales et aux associations dont l'objet est de combattre les discriminations fondées sur le sexe et sur les mœurs la possibilité d'intenter une action en justice (avec l'accord du salarié, bien sûr). En outre, ce texte prévoit la possibilité du huis clos lors des débats devant toutes les juridictions pour garantir le respect de la vie privée. Il confie à l'employeur et aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) un rôle de prévention.

NE PAS RESTER ISOLEE

L'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) a participé à la préparation de cette loi. Cette association, fondée en 1985, entend lutter contre toutes formes de violence faites aux femmes au travail et portant atteinte tant à leur intégrité et dignité qu'à leur droit au travail. Son activité consiste à soutenir psychologiquement les femmes en butte à ces violences, à faire pression auprès du harceleur, de sa hiérarchie et des institutions concernées, à accompagner les femmes victimes de ces violences dans leurs démarches administratives, faire avancer la réflexion sociologique et juridique sur ces questions...

Aux victimes de harcèlement sexuel, elle conseille avant tout de ne pas se taire, de réagir en exprimant son désaccord, de ne pas rester isolées, de recueillir des témoignages, de saisir par écrit la hiérarchie, de contacter les syndicats, l'inspection du travail et, éventuellement, de porter plainte au commissariat.

Chrystie Lipani

AVFT, 71 rue Saint-Jacques, 75005 Paris . ☎ 45.84.24.24

PETITES ANNONCES ☎ 45.56.78.57

16601

VILLE DE PONTAULT COMBAULT

(Seine-et-Marne)
30.000 habitants

recrute son

CHEF DE POSTE
pour la police municipale

La ville, en pleine expansion, recherche un responsable susceptible de donner une nouvelle dimension à ce service.

MISSIONS

- Vous coordonnez l'ensemble des effectifs (5 agents et 8 contractuelles)
- Vous développez l'îlotage et les contacts avec la population (projets d'action et de prévention en milieu scolaire)
- Vous travaillez en collaboration directe avec le responsable de l'administration générale

PROFIL

- Baccalauréat minimum
- Titulaire du grade de brigadier chef ou principal
- Expérience de direction exigée

QUALITES

- Aptitude à l'encadrement
- Qualités rédactionnelles indispensables
- Esprit d'initiative et d'équipe

Les candidatures (lettre manuscrite et CV avec photo), sont à adresser à Monsieur le Maire, direction des Ressources Humaines, 107 avenue de la République, 77347 PONTAULT-COMBAULT cedex

16602

ASSOCIATION PARAMUNICIPALE
recherche

RESPONSABLE COMMUNICATION

De formation journalistique, et doté(e) d'une capacité à bien rédiger, il/elle prendra en charge les bulletins municipaux, magazines, journaux électroniques... et rédigera les discours.

Adresser CV et lettre à M. le secrétaire général, Hôtel de Ville BP 420 51308 Vitry-le-François cedex

16603

LES GRANDS TRAVAUX
SOUS FRANÇOIS MITTERRAND

Un ouvrage remarquable qui séduira les bibliophiles, les curieux et les passionnés d'architecture.

Un témoignage captivant sur l'extraordinaire créativité des années 80.



Pour recevoir un exemplaire de ce très bel ouvrage, remplissez ou recopiez ce coupon réponse et retournez-le accompagné d'un chèque de 297 F à :

DESBOUIS GRESIL
IMPRIMEUR
10-12, RUE MERCURE
91230 MONTGERON
Tél. 69.83.44.66

NOUVEAU

NOM : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Ville : _____
Code postal : _____

16604

Complétez votre collection d'épinglettes avec CE PIN'S INEDIT

DU 8e FESTIVAL D'HISTOIRE DE FRANCE DE GUYANCOURT

en vente au prix de 10 F, mairie de Guyancourt, rue Ambroise-Croizat, 78280 GUYANCOURT

▶ EMPLOI

16605 - *H. 38 ans, cherche poste ds coll. locale* exp. ds secteurs communication, politique de la ville, vie associative. Etudie ttes prop. ds dépt 44, 56, 85, 49. ☎ 40.70.28.79

16606 -*JF. 37 ans, DEA + diplôme bibliothécaire,* anc. enseignante, actuellement documentaliste, cherche emploi, étudie ttes propositions. ☎ 42.59.59.44

16607 -*JF, adh. PS, maîtrise d'histoire, diplômée sciences po.* (communication), cherche poste ds communication, culture, rel. publiques, région Rhône-Alpes ou autres. ☎ 74.94.49.93 (rép.)

16608 -*Assistante de direction,* trilingue anglais-espagnol, PAO, Word, Excel, Page-Maker, solide exp., effectue chez elle tous vos travaux sur Macintosh. ☎ 40.27.86.76

▶ SWEET HOME

16609 - URGENT. Collaboratrice "Vendredi" cherche appt 2 p., Paris ou proche banlieue. ☎ 39.14.79.08

Jean-Arthur Clotaire, baron de Petdechèvre,
à son épouse restée sur ses terres

Lettre à ...

Ma douce,

"Il y a quelque chose de pourri au royaume de Danemark", écrit le marquis de Sous l'Orme, qui a des lettres (il est de l'Académie), à propos du scandale de la Haute Cour. Il est vrai qu'il est d'une gazette autrefois dirigée par un certain philosophe magicien du petit matin, qui accusa la jeunesse de France d'être atteinte de "sida mental". C'est vous dire, ma douce, si ce marquis-là parle d'or.

Dans son long article, notre académicien rappelle à ceux qu'on condamne en les accusant avant de les avoir jugés, qu'ils affirmaient hier que "tout fût politique". "Le cri aujourd'hui se retourne contre ceux qui le poussaient", écrit-il. Ce que faisant, il nous dit tout droit que tout est bien politique, en particulier en la matière de quoi nous parlons, c'est à savoir la Haute Cour. Dont acte.

Et notre marquis, qui décidément a des lettres, cite Macbeth et Jules Cesar. Et il s'apitoie sur le "destin tragique" de l'ancien premier ministre. On en pleurerait. Comment, dit-il, hier encore il était l'image même du succès. "Il avait tout reçu de la vie. Il menait une carrière exemplaire. La fortune, les privilèges, le travail, l'intelligence, les grandes écoles, la chance : il cumulait. Il avait tout (...). Il aurait dû se rappeler que la roche Tarpéienne est près du Capitole."

Ce n'est plus Shakespeare, c'est Bossuet et ses "Oraisons funèbres". A lire le marquis académicien, d'aucuns pourraient croire que notre ancien premier ministre est déjà jugé, déjà condamné, déjà dégradé, déjà déporté à l'île du Diable, déjà... Oh oui, monsieur le marquis, vous avez bien raison de dire que tout est politique.

Il est vrai que pareil malheur ne lui arrivera point. Notre petit marquis est l'image même du succès. Il a tout reçu de la vie. La fortune, les privilèges, le travail, l'intelligence, les grandes écoles (au moins une) : il cumule. Tout cela pour finir dans une gazette à scandale et académicien en lieu d'écrivain. Le philosophe avait bien raison de dire qu'il ne suffit point d'avoir tout reçu, encore faut-il en faire quelque chose. "Etre soi-même... mais soi-même en vaut-il la peine ?" disait-il. Et il ajoutait : "Dieu a fait l'homme à partir de rien et parfois le rien perce." Monsieur le marquis dit-il autre chose que la couverture sanglante d'un hebdomadaire dont je tairai le nom pour ne me point salir ?

Vous, ma douce, vous avez tout reçu et me savez le rendre.

p.c.c. Jean Guilloineau



VIRGIL TANASE

La modernité, une mode ?

Il faut anéantir la séparation entre le monde du travail et celui de la pensée.

Jusqu'à il n'y a pas longtemps, nous voulions être en avance sur notre époque, sur l'histoire, sur tout. Les avant-gardes avaient bonne cote et tout un chacun se targuait d'avoir devancé d'une longueur ses petits camarades. Depuis, l'avant-garde de la classe ouvrière a un peu raté le coche et les avant-gardes artistiques ont découragé ceux qui les suivaient, c'est le moins qu'on puisse dire. Il ne reste qu'à être, modestement, moderne. Encore faudrait-il savoir ce que cela veut dire, et comment on doit s'y prendre.

Deux philosophes se penchent sur la question. Professeur à la Sorbonne de 1946 à 1977, Maurice de Gandillac réunit une série d'études disparates et parfois très éloignées dans le temps, sous le titre *"Genèses de la modernité" (1).* A un moment où, l'ainsi nommé "post-modernisme" aidant, nous ne savons plus exactement quelles sont les bases intellectuelles de notre monde, Maurice de Gandillac rappelle quelques repères qui viennent du Moyen Age (saint Augustin, Maître Eckhart, Duns Scot, saint François, Abélard, Nicolas de Cues) et de la Renaissance (Dante, Pétrarque, Marcile Ficin, More, Rabelais). De son côté, le sociologue Alain Touraine publie une *"Critique de la modernité" (2)* dont le souci est à la fois de proposer une meilleure compréhension de l'idée de "moderne" et une morale intellectuelle pour ceux qui, aujourd'hui, prétendent l'être.

Les deux auteurs se retrouvent pour dire que l'homme est à la fois "penser" et "agir", et que ces deux attributs vont ensemble : "Si l'homme oublie sa vocation d'homo faber, note Maurice de Gandillac, il risque fort de n'être jamais qu'en apparence homo sapiens." Ce qui revient à dire que certains penseurs du Moyen Age concevaient le monde qu'ils appelaient de leurs vœux comme un équilibre entre "l'objectivité" du réel et "la subjectivité" des individus. Loin de s'insurger contre "l'industrie", ils lui faisaient place dans la cité idéale et fondaient leur morale avec un souci d'efficacité dans la production des biens (Duns Scot), en installant, quand même, le garde-fou du cœur simple, rempart contre la déshumanisation du travail (saint François). Adressés à un public averti, les textes de Maurice de Gandillac démontrent, s'il le fallait encore, que le Moyen Age n'est pas si loin, qu'il n'est pas dans une autre "modernité" que la nôtre, qu'il est loin de l'image négative qu'on lui colle et que récuse, dans un livre passionnant, Jacques Heers, *"Le Moyen Age, une imposture" (3).* Directeur du département d'études médiévales de Paris-Sorbonne, Jacques Heers s'en prend, preuves à l'appui, à l'image négative que les historiens donnent du Moyen Age. Il démontre la richesse et la continuité d'un effort collectif vers davantage d'abondance, de bonheur et de raison.

Abondance, liberté et bonheur sont également les termes dont se sert Alain Touraine pour définir la modernité. Il y ajoute la séparation de ce qui est objectif et subjectif, de ce qui est réalité extérieure à l'individu et volonté raisonnée de transformer le monde. "La modernité, écrit Alain Touraine, ne repose pas sur un principe unique et moins encore sur la simple destruction des obstacles au règne de la raison ; elle est faite de dialogue de la Raison et du Sujet. Sans la Raison, le Sujet s'enferme dans l'obsession de son identité ; sans le Sujet, la Raison devient instrument de puissance." Cela pour constater qu'aujourd'hui, le divorce entre les mondes économique et culturel est une menace pour l'existence sociale. L'intellectuel, qui avait mission de les réconcilier, ne remplit plus sa fonction sociale. La très longue analyse critique d'Alain Touraine aboutit à un message en forme d'appel : l'intelligentsia doit reprendre du service pour donner à chacun la capacité d'être "acteur de sa propre vie". Pour rester "dans la modernité" il faut anéantir la séparation entre le monde du travail et celui de la pensée, entre la production des biens et les raisons du bonheur.

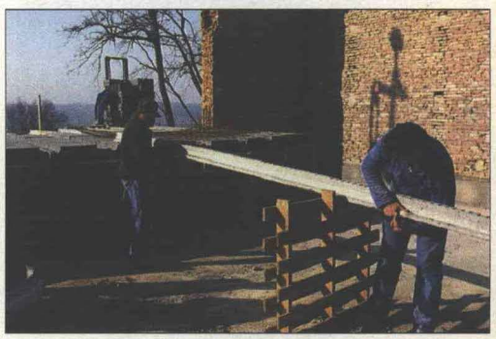

▲ *Le divorce entre l'économique et le culturel est une menace pour l'existence sociale.*

(1) Cerf, 670 p., 295 F.
(2) Fayard, 462 p., 150 F.
(3) Perrin, 282 p., 140 F.

des livres pour cadeaux

Un cadeau qui fera toujours plaisir, c'est un livre. Encore faut-il le choisir à bon escient. Voici des idées en tous genres.



▲ *François Lemaire : "Jean Varin montrant une ("Les Monnaies de France")*

Qui dit livre en cadeau de Noël ou de fin d'année ne dit pas forcément album luxueux, en couleurs et sous coffret. De tout petits volumes peuvent être très beaux et appréciés. Ainsi, les premiers numéros d'une nouvelle collection, baptisée ***"L'Ecole des lettres"***, que l'on a envie de toucher, de lire et d'offrir. Plus petits que le format de poche (10 x 15 cm), avec une belle jaquette bleue, un papier de qualité et une typographie élégante, ils proposent les classiques de la littérature.
Seize titres sont déjà parus : ***"Les Filles du feu"***, de **NERVAL** ; ***"La Princesse de Clèves"***, de **MME DE LA FAYETTE** ; ***"La Curée"***, de **ZOLA**, mais aussi ***"Madame Bovary"*** ; ***"Jacques le Fataliste"***, **OSCAR WILDE, RILKE, GOGOL**, etc.
LE SEUIL, DE 34 A 62 F.

◆



Pour faire d'une pierre deux coups : ***"Portrait des Restos du cœur"***. C'est un bel album de photos noir et blanc qu'**ANTOINE AGOUDJIAN**, a prises pendant la campagne des Restos du cœur, l'hiver dernier. Un livre d'art avec des photos sur le besoin et la solidarité. Le livre est édité au bénéfice de l'association fondée par Coluche. CALMANN-LEVY, 65 PHOTOS, 100 P., 100 F.

◆

Pour un roman, vous pouvez penser à un des trois grands prix littéraires. Cette année, ils sont de bon choix. Dans l'ordre : ***"Texaco"*** *(Goncourt)*, de **PATRICK CHAMOISEAU**, GALLIMARD, 444 P., 120 F, grand livre d'expression créole qui fera date ; ***"La Démence du boxeur"*** *(Renaudot)*, de **FRANÇOIS WEYERGANS**, GRASSET, 240 P., 98 F, un récit de grande pudeur et d'une belle facture classique et, enfin, ***"Aden"*** *(Femina)* d'**ANNE-MARIE GARAT**, SEUIL, 242 P., 95 F, roman sensible et calqué sur le vrai, qui agit comme un miroir sur le lecteur.

◆

Pour de tout jeunes lecteurs, une bonne base de références est donnée par ***"Ma première encyclopédie"***. Une série de volumes cartonnés (12,5 x 17,5 cm) à thème (les animaux, la terre, le corps, les plantes, les transports, etc.) qui donne la réponse aux premières questions de l'école et de la vie. Très illustré, mini-index, LAROUSSE, 128 P., 55 F. A partir de 5 ans.

◆

Chez le même éditeur et pour des enfants entrant à l'école primaire : ***"Ma première histoire de France"***, grands dossiers en double page qui forment une succession de 32 tableaux très frappants, de la préhistoire à nos jours. Textes brefs, chronologie. 64 P., 79 F. Ou, pour des enfants à partir de 9 ans, ***"L'Atlas de la préhistoire"***, 64 P., 75 F.

◆

Ouvrage de référence s'il en est la ***"Géographie universelle"***, réalisée sous la direction de **ROGER BRUNET** atteint son quatrième volume sur les dix qui sont prévus. Celui-ci est intitulé ***"Etats-Unis, Canada"***. Fort volume grand format à l'illustration abondante et où cartes et graphiques font appel aux techniques les plus récentes. HACHETTE, 480 P., 485 F.

◆

Autre imposant ouvrage de référence, la ***"Chronique du cinéma"***, conçu selon la formule à succès de ***"Chronique du XXe siècle"***. C'est l'histoire, détaillée, du septième art, appuyée sur une chronologie minutieuse, année par année et jour par jour. Analyses historiques et critiques à chaque décennie. 4.000 illustrations, index de 20.000 entrées, une somme.
CHRONIQUE, 960 P., 295 F.

◆

Pour cinéphiles toujours : ***"Cinéguide"*** donne de 16.000 films le titre français (et original s'il y a lieu) date et durée, réalisateur, interprètes et résumé. Ce répertoire est complété par la filmographie de 300 réalisateurs et acteurs, les lauréats des grands palmarès. Pour consultation instantanée. PRESSES DE LA CITE-OMNIBUS, 1.262 P., 145 F.

◆

Pour les mélomanes, deux propositions. ***"Les Chefs-d'œuvre de la musique"***, dont le deuxième et dernier tome vient de paraître. **ROLAND DE CANDE**, le plus chaleureux de nos musicologues, dresse son anthologie : plusieurs centaines d'œuvres (date et lieu de composition, détenteur actuel du manuscrit autographe, éditeur, dédicataire, première audition et interprètes, description par pupitre de la formation vocale et instrumentale, bibliographie, discographie et analyse développée. Impressionnant et passionnant. SEUIL, 2 VOL., 468 ET 548 P., 280 ET 290 F.

◆

Le ***"Dictionnaire des œuvres d'art vocal"*** est un ouvrage sans précédent, d'une immense ambition : il répertorie plus de 3.500 œuvres écrites pour être chantées, des origines à nos jours, des chants grégoriens et des chorales aux opéras, opéras-comiques et comédies musicales. Toutes données

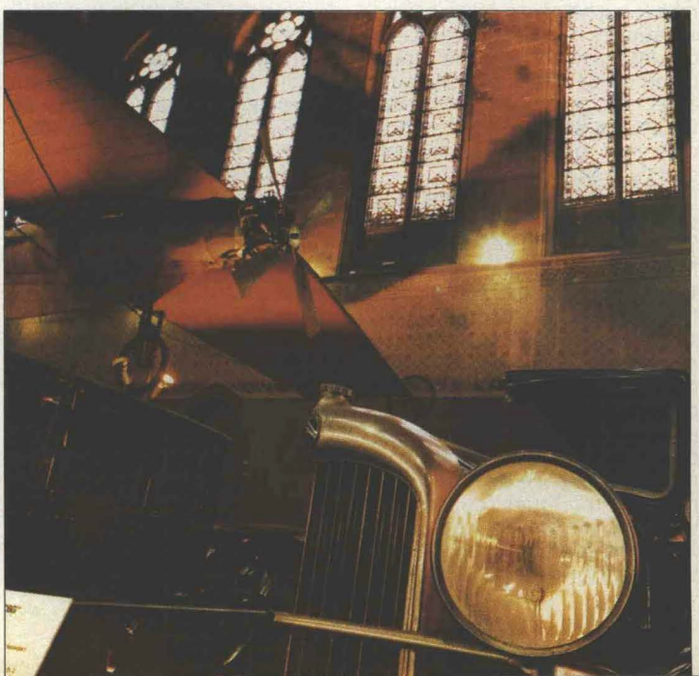



pièce à Louis XIV enfant".

historiques et musicologiques sur chaque œuvre. Analyse détaillée, très nombreux exemples musicaux.
BORDAS, 3 VOL., 2.382 P., 1.380 F.

◆

Autre livre-guide, formule qui est dans l'air du temps, ***"Le Livre des livres du XXe siècle"***. Un volume de belle taille qui réunit les plus grands textes contemporains aussi bien en littérature qu'en philosophie, politique, théâtre, arts, etc., de 400 auteurs. Extraits de ces textes (de Tolstoï à Brassens, de Jaurès à l'appel du 18 juin). Liste des lauréats des prix littéraires, index et une découverte savoureuse : celle de la première et de la dernière phrase de chacun des romans qui a reçu le prix Goncourt. PRAT/EUROPE, 1072 P., 295 F.

◆

DES LIVRES-DEPAYSEMENT

• **PAR L'IMAGE.**
Sur un thème assez inattendu, ***"Les Limousines"***, de **DANIEL MEILLER** et **PAUL VANNER**, est consacré à la race bovine du même nom. A travers l'aventure de ces magnifiques bêtes, indissociables de leur paysage, c'est un grand panneau de l'histoire du Limousin qui est retracé. Importante illustration, souvent ancienne. L'histoire d'une réalité et d'une culture.
LA MANUFACTURE, 264 P., 395 F.

◀ *Au Conservatoire national des Arts et métiers. ("Icare à Paris")*

• **PAR LE TEXTE, L'IMAGE ET... LA TECHNIQUE.**
Dans ***"Icare à Paris"***, **MICHEL BUTOR** imagine la visite que le héros grec, s'il avait survécu à sa tentative, ferait à travers les insoupçonnables richesses du musée national des Techniques et ses dialogues avec les fantômes de tous les inventeurs du lieu. Magnifiques photos de **PASCAL DOLEMIEUX**.
HACHETTE, 180 P., 395 F.

• **PAR L'HISTOIRE**
Avec ***"Les Monnaies de France"***, **JEAN BELAUBRE** et **BRUNO COLLIN** retracent l'évolution artistique, culturelle, économique et politique de notre pays. Abondante illustration issue des collections inédites de l'administration des Monnaies. PERRIN, 212 P., 320 F.

◆

Deux beaux livres, enfin, livres cadeaux de fin d'année par excellence.
"L'Encyclopédie de la nature", imposant volume traitant de la vie, des milieux naturels et de la gestion de la nature. Approche globale par de multiples disciplines : biologie, écologie, climatologie, astronomie, géologie, physique et chimie et même philosophie, représentées par 48 spécialistes. 180 thèmes, 1.300 illustrations. LAROUSSE, 336 P., 250 F.

◆

Et un beau livre d'art : le ***"Dictionnaire de la sculpture"***. Neuf siècles de sculpture occidentale depuis le Moyen Age ou l'histoire retracée de l'exaltation du corps. Jusqu'aux bouleversements du XXe siècle, qui signe l'abandon de la représentation figurative. 900 artistes répertoriés, 300 illustrations. Très belle impression. LAROUSSE, 612 P., 495 F.

J.G.



Le Bernin : "Extase de sainte Thérèse". ("Histoire de la sculpture")

en chaque homme sommeille un mormon

Il y a deux cents ans, l'Etat civil était créé. Par cet acte, le clergé était dessaisi de la tenue des registres paroissiaux, seul enregistrement officiel depuis l'édit de Villers-Cotterêts de 1539, des données concernant la naissance, le mariage et le décès des Français. Deux siècles plus tard, par un de ces pieds de nez dont l'histoire a le secret, les citoyens français nés depuis plus de cent ans, quelles que soient leur religion et leur croyance, retournent dans le giron d'une Eglise, par l'administration post mortem d'un baptême, sans que leurs descendants en soient même avisés.
Cette purification de groupe des trépassés se pratique au cœur de l'Utah où sont stockés, dans un bunker pour l'éternité, les microfilms des états civils du monde entier. Cette conversion à la chaîne est l'œuvre des mormons, ces saints des derniers jours, qui officient désormais dans quasiment tous les pays de la planète.
Il s'agit pour eux, en effet, de baptiser l'humanité tout entière afin d'être certains de ne pas oublier dans le péché un lointain petit-cousin d'Europe, d'Amérique ou d'Asie.
Au service de cette douce dinguerie, un formidable arsenal est mis en œuvre. Six millions et demi de fidèles (dont environ dix-huit mille en France), plus de vingt-cinq mille missionnaires sillonnent le monde pour emmagasiner l'identité des faux-vrais impétrants. Vingt-cinq millions de pages représentant des milliards d'actes concernant près de deux milliards d'individus sont déjà en bobines. L'Angleterre est microfilmée à plus de 90% et l'état civil de la France l'est à plus du tiers. C'est au rythme de plus de cinq millions de baptêmes par an que s'opèrent ces "conversions" rétroactives.
Un documentaire, diffusé en 1981 sur Antenne 2, révèla l'affaire et amena la Commission nationale informatique et liberté à s'y intéresser et l'autorisation fut donnée aux mormons de reprendre leur ministère, en 1987.
En réalité, la loi qui autorise à tous la consultation des archives de plus de cent ans est impuissante à s'opposer à ce microfilmage.
En outre, les Archives nationales, à qui une copie de toutes les bobines est donnée, y trouvent un intérêt évident. Mais que la République ait laissé photographier l'identité de ses enfants défunts, qu'elle ait permis cette sorte d'écornure de sa souveraineté est inquiétant.
En vérité, c'est le patrimoine civique des Etats qui est ainsi cédé pour des poignées de dollars à une secte.
Si les mormons n'ont pas la sinistre réputation des moonistes ou des adeptes de la scientologie, il n'en demeure pas moins qu'on peut s'interroger sur l'opportunité de livrer l'humanité, fut-elle défunte, à des individus qui, sous couvert d'aspersion d'eau bénite, peuvent un jour, grâce aux puissants moyens informatiques dont ils disposent, constituer des fichiers à des fins moins innocentes.

F.L.

■ 85 CORDES ■ A SON ARCHET

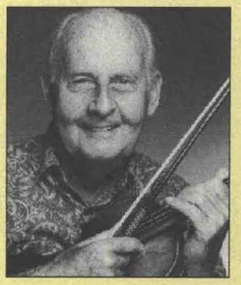

"A quatre-vingt quatre ans, au bout de près de soixante-dix ans de carrière, je n'ai pas de regret. Pour moi, la vie est devant, pas derrière.
Et je ne peux l'imaginer sans musique, sans public." Lundi 7 décembre, à l'Olympia, Grappelli ajoutera une quatre vingt-cinquième corde à son archet.
L'ami de George Shearing, de Django, de Lockwood donnera ce soir-là deux concerts. En trio avec Marc Fosset et Jean-Philippe Viret, puis avec l'orchestre de Michel Legrand, il grava son dernier enregistrement où le violon de Stéphane et le piano de Michel revisitent les plus belles chansons du patrimoine français : "Clopin Clopant" ; "Parlez-moi d'amour" ; "Insensiblement".
Des musiques de rêve, pour une soirée exceptionnelle dédiée au violoniste jazz de ce siècle.

F.T.

A l'Olympia, le 7 décembre, 20 h 30.
LOCATION : 47.42.25.49.
DISQUES : "Michel Legrand & Stéphane Grappelli", "Live 1992" chez Polygram Jazz.
LIVRE : "Mon violon pour tout bagage", par J. Oldenhove et J.-M. Bramy. Mémoires/Calmann Lévy, 217 p., 95 F.

post-scriptum

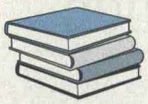

PHILIPE HABERT, PASCAL PERRINEAU, COLETTE YSMAL
"Le Vote éclaté"



A quatre mois des législatives, on se reportera utilement à cette analyse du résultat des élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992. Avec ce volume, reprennent les grandes études électorales, lancée naguère par Jean Touchard.
Ces élections du printemps dernier ont de l'intérêt parce qu'elles seront les dernières avant une série de consultations importantes. Une vingtaine de spécialistes en analysent les résultats, qui manifestent l'évidence d'une recomposition politique, elle-même expression d'une crise de la représentation. Cartes et graphiques en nombre.
"Le Figaro"/Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 384 p., 100 F.

PIERRE CHUVIN
"La Mythologie grecque"

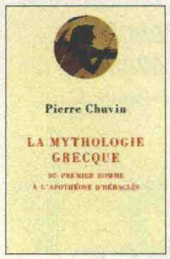

Aujourd'hui encore, on reste médusé ou bien on poursuit une chimère, ou l'erreur nous menace. Sans parler de l'harmonie dans laquelle nous vivons, de l'aube aux ténèbres. Ainsi, le langage courant fourmille d'emprunts à la mythologie grecque sans que l'on en identifie l'origine. Quant aux personnages légendaires de premier plan : Athéna, Héraclès, Phébus, nous n'en avons retenu guère plus que des clichés épars et très fragmentaires.
Pierre Chuvin reconstitue une narration d'ensemble de la mythologie : la légende des héros que les Grecs s'étaient donnés dans leur succession chronologique. Une histoire imaginée, embellie et patiemment ajustée, des siècles durant, avant de courir le monde.
Fayard, 418 p., 170 F.

JEAN-MICHEL DELACOMPTEE
"Madame, la Cour, la mort"



Un livre bref, dense et surprenant. Une foule de sensations, de réflexions. L'argument depuis plus de trois siècles, est toujours aussi mince : "Madame se meurt, Madame est morte". C'est le thème des vanités lancé par Bossuet dans l'oraison funèbre qu'il prononça d'Henriette d'Angleterre, belle-sœur de Louis XIV, subitement arrachée à la vie, à vingt-six ans.
Mais l'auteur utilise cette circonstance de mille façons : enquête sur la mort, chronique sur l'époque, réflexions sur la nature humaine. Un abrégé symbolique et scandaleux sous forme d'une question de cours classique et dans une langue qui ne l'est pas moins.
Gallimard, "L'Un et l'autre", 184 p., 99 F.

BAUDOIN
"Théorème de Pasolini"

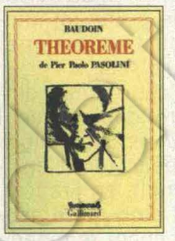

"Théorème" est une pièce que Pasolini a écrite en vers et c'est aussi (et surtout, quant à la notoriété) un film. En outre, le principe de la collection Futuropolis est de confier un texte à un grand dessinateur actuel pour qu'il en compose une importante illustration en noir et blanc. Le principe touche ici à sa limite : comment un dessinateur peut-il réexprimer ce qui est déjà de l'image ? Et le sacrilège ? Baudoin résout problème en se plaçant en constant décalage avec le texte. Une lecture en parallèle, celle -intime- du dessinateur vient à côté du texte. Lequel est de première beauté.
Futuropolis, 148 p., 120 F.



SIBELIUS
Poèmes symphoniques



Le plus connu des compositeurs finlandais n'a pas de chance. Passés les faubourgs d'Helsinki, on ne connaît guère de lui que la léthargique "Valse triste". Ou "Finlandia", une suite qui le fait passer pour un réfrigérant folkloriste de la toundra.
Méconnu ou décrié, Jan Sibelius (1865-1957) est, au contraire, un compositeur en recherche et novateur, au croisement du wagnerisme finissant, de l'impressionnisme de Debussy et de l'exubérante école russe du tournant des deux siècles. Ses quatorze poèmes symphoniques sont ici rassemblés, interprétés par l'Orchestre philharmonique de Moscou, dir. Vassili Sinaïski.
Chant du Monde, 3 CD 288015/7, 160', 350 F.

MONTECLAIR
"Jephté"



C'est l'enregistrement des représentations données en juin, à Montpellier, au théâtre du Châtelet à Paris, et à Caen et qui avaient fait très forte impression. "Jephté" était jusqu'alors inconnu et son auteur aussi.
"Jephté révèle que Montéclair est un musicien charnière. Depuis Lully et Charpentier, on faisait du Lully, et du Charpentier à la manière de ! La musique française rabâchait et se mourait. Presque septuagénaire, Montéclair, compositeur de ce seul opéra, lui apporte la jouvence. Et Rameau reconnaît que c'est grâce à lui qu'il osa ce qu'il osera. Splendide interprétation des Arts Florissants sous la direction de William Christie. Recommandé.
Harmonia Mundi, 2 CD 901424, 150', 250 F.

PAULINE ESTER
"De l'autre côté"



Deuxième album pour la Toulousaine, qui étoffe ainsi son répertoire et creuse le registre d'une voix légèrement nasillarde. Pauline a du coffre et le prouve en attaquant bille en tête, avec un "Peace and love" ravageur soutenu par une section de cuivres qu'on appréciera tout au long de l'album "Vie facile", "Ça me plaît".
Pauline au grand cœur, nous met en garde contre nous-mêmes "qui nous foutons de tout", y compris des indigents qui, à genoux, quémandent nos miettes. Ester qui, aussitôt, se déchaîne humblement contre "la vie facile" et embourgeoisée des palaces et les beaux quartiers. Parfois, on patiente, poliment, qu'une chanson à l'étoffe un peu légère s'évapore pour faire place à un thème archi-rabâché ("C'est l'amour") où une guitare folk soutient de ses lignes fuides la voix chevrotante du bel oiseau. D'une paillarde gaieté ("Ça me plaît") ou d'une laconique détresse ("Sur ton répondeur"), l'album de Pauline est à écouter.
Polydor 517327,49' 24", env. 125 F.

BRECKER BROTHERS
"Return of the B.B."



Michael, le saxophoniste, et Randy, le trompettiste, sont de retour. Enfin, ils se rabibochent. Chacun était parti de son côté jouer les requins de studio ou les gros bras du jazz-rock américain.
Pour ce nouvel album, ils ne mégotent ni sur les amis invités : David Sauborn, Mike Stern, Don Alias, Dennis Chambers, ni sur les effets de manche les plus éculés de la "Fusion", voix synthétisées, guitare funk-rock, batterie monstrueusement présente mais qui, ici, grâce au brio et à la virtuosité des deux frères, passe avec plaisir dans les oreilles les plus rompues aux mélanges électro-rapo-funky-reggae-jazziques. Randy pousse même la joyeuse retrouvaille jusqu'à donner de la voix sur un inattendu "That's all there is to do it". A l'évidence, les frères prodiges du jazz-rock se sont fait plaisir à enregistrer cet album, mais fut-il aussi grand que le nôtre à l'écouter ?
GRP 96842, 62' 52", env. 130 F.

CINEMA

"Maris et femmes"

A la fois comique et tragique, cette chronique sentimentale aborde des thèmes éternels, mariage, amitié, fidélité. Mais aussi plus contemporains, sexe, argent, divorce, psychanalyse, politique. Le plus "alleniens" des films de Woody ? Peut-être. Le plus pessimiste ? Sûrement. Car, selon lui, pour vaincre la solitude, hors du mariage point de salut, même si le désir n'existe plus.
Gabe (Woody Allen), professeur et romancier, épris d'une de ses jeunes élèves, s'éloigne de sa femme (Mia Farrow), tandis que son ami Jack (Sydney Pollack) et la sienne (Judy Davis), ont, eux, carrément décidé, d'un commun accord, de divorcer. C'est toute la complexité du cœur humain qui est disséquée à travers l'évolution de ces deux couples, leurs rencontres et leurs conversations. Woody Allen adopte même, par moments, le ton du documentaire, interrogeant directement les personnages.

Mia Farrow et Woody Allen. ▶

Troisième fille de Maureen O'Sullivan (la Jane de "Tarzan"), Mia Farrow a tourné treize films avec Woody Allen. Sydney Pollack, le réalisateur de "On achève bien les chevaux" et de "Out of Africa", campe un mari volage génial. Quant à Judy Davis, Woody Allen la considère comme "certainement la meilleure actrice du monde".

Le public américain fait un triomphe à ce vingt-deuxième film de Woody Allen qui a réalisé, dès le premier week-end, plus d'entrée que le précédent durant toute sa carrière. Probablement en raison de la ressemblance entre ses avatars sentimentaux dans la vie et dans le film, manière un peu sordide de vendre de la fiction en monnayant du réel. Triomphe dû également, espérons-le, à son humour, à sa lucidité, bref, à son style inimitable.

C.P.



PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec
Françoise Lorrain (enquête)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)

HENRI LABORIT

Henri Laborit est biologiste, explorateur de notre cerveau et des comportements humains. Il propose un hymne à la relativité, au doute et à la fuite par l'imagination.

Pouvez-vous expliquer pourquoi nous nous construisons sur le schéma pulsions, apprentissage, imagination ?
Le cerveau est fait de niveaux d'organisation qui se sont ajoutés les uns aux autres au cours de l'évolution. Le premier cerveau, reptilien, est le plus simple. La mémoire de ce cerveau est codée par les gènes et répond aux besoins immédiats de l'individu : manger, boire, copuler. C'est la pulsion, ce qui pousse à agir. Avec les mammifères, s'ajoute le cerveau de la mémoire. Mémoire des expériences. Le troisième niveau, c'est le cortex, très développé chez l'homme, qui lui permet d'associer différemment de la facon dont cela lui a été imposé par l'environnement les neurones codés par l'expérience. Dans les trois premières années, chez le petit de l'homme, le cerveau n'est pas mûr. Les connexions vont s'établir selon le nombre et la variété des influx qui pénètrent dans son système nerveux. C'est la période de l'empreinte. Un enfant qui vient de naître ne peut rien imaginer parce qu'il n'a rien appris. Plus on apprend, plus on a un stock de neurones codés à associer pour imaginer quelque chose de différent. Mais encore faut-il ne pas être entièrement automatisé. Depuis la naissance, on vous apprend la vérité, les concepts, le bien, le mal, le beau, le laid, la façon dont il faut agir pour être récompensé, la façon dont il ne faut pas agir pour ne pas être puni. C'est devenu strictement inconscient.

Cet apprentissage est notamment celui de la propriété...
Quand vous rencontrez, très tôt, dans votre environnement, quelque chose qui vous fait plaisir, vous mémorisez la stratégie qui vous conduit à vous faire plaisir et vous essayez de la reproduire. Si un autre, dans le même espace, veut s'approprier ce qui vous fait plaisir -ma femme, ma voiture, ma chaîne hi-fi...- vous dites non, c'est à moi. Il n'y a pas d'instinct de propriété, il y a seulement l'apprentissage de choses que vous croyez indispensables à votre bonheur et que vous voulez conserver. Entre les individus, les groupes sociaux, les Etats et les blocs d'Etats, c'est toujours la recherche de la dominance pour l'obtention de biens gratifiants, souvent économiques. Pendant longtemps, c'étaient les plus forts qui gagnaient. Ensuite, on s'est aperçu que ce n'était plus la peine d'être un grand balaise et que si on faisait marcher le commerce, on pouvait accumuler un capital et se payer des objets gratifiants. C'était la révolution bourgeoise. Maintenant, la dominance est passée à ceux qui permettent de faire beaucoup de marchandises en peu de temps, c'est-à-dire d'inventer des robots : aux technocrates et bureaucrates. Le rôle de l'homme sur la planète n'est pas de faire des marchandises. Cela a l'air très utopique. Dites-le à un chef d'entreprise percutant, tout son monde s'écroule. Le monde entier s'écroule.

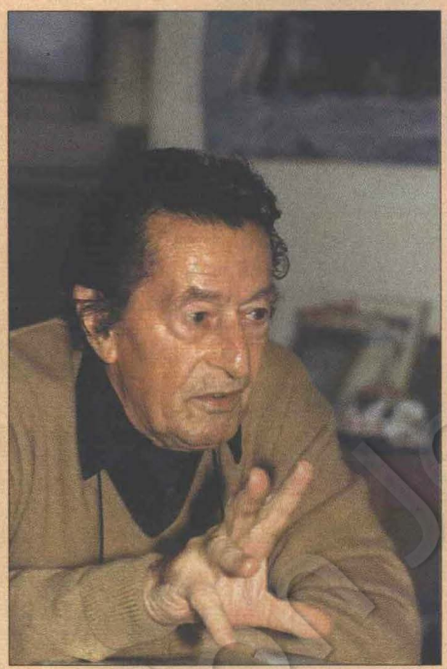

Entre les individus, les groupes sociaux, les Etats et les blocs d'Etats, c'est toujours la recherche de la dominance pour l'obtention de biens gratifiants, souvent économiques.

Ce que l'on croit être des valeurs ne serait que des jugements de valeurs liés au groupe auquel on appartient à une époque et en un certain lieu. La seule valeur, c'est l'espèce.
La vérité n'existe pas. Chacun a sa vérité et tout le monde se tue pour cela. Chaque homme doit agir pour l'espèce et non pour un sous-ensemble professionnel, confessionnel, syndical, étatique... Si vous n'agissez pas pour l'espèce, il est déjà bon de ne pas agir pour un sous-groupe. C'est une protestation permanente. Et il n'y a pas d'autre solution que de fuir quand on se trouve devant un mur. Ou l'autre utilise la violence et vous vous soumettez, ou vous utilisez la violence et le plus violent gagne. Mieux vaut foutre le camp. Cela veut dire imaginer, ne pas être enfermé dans un système manichéen et trouver un moyen dérivatif pour réaliser ce que l'on imagine, pour être mieux, conserver son équilibre biologique.

L'imaginaire, c'est la création...
C'est créer ce qui n'existe pas. Mais pas le dernier moulin à café fonctionnant sur robinet à gaz. Einstein l'a dit : "La créativité n'a comme origine, comme motivation, que l'angoisse existentielle." Vous ne songez pas à changer une société qui considère que vous êtes grand, superbe et généreux, d'ailleurs, là, vous votez à droite. Mais si vous n'êtes pas bien dans votre peau, vous essayez de comprendre : que sommes-nous venus faire sur cette planète ? Les gens qui comprennent qu'il n'y a pas de liberté, que tout est relatif, ne courent pas les rues. Aussi, avant d'apprendre aux enfants la table de multiplication, qu'il faut être le premier en classe, on devrait leur apprendre ce qu'ils sont.

Le doute devrait se doubler d'humilité parce que, comme le montrent certaines expériences, nous ne savons rien.
Les physiciens disent que tout corps, cette table, nous-mêmes, sont faits d'un énorme vide. Depuis Dirac (1), on sait que ce vide est plein. Plein d'énergie, mais d'énergie qui n'a pas de masse. Benveniste (1) vient de faire de nouvelles expériences qui démontrent qu'en dehors de la masse on peut influencer la matière par l'action sur ces vides quantiques, au fond sur ces forces non matérielles. La biologie doit reprendre sa route et s'intéresser à ce qui est ondulatoire. Les choses sont à la fois ondes et particules.

"L'Esprit du grenier" (2) se termine par cette phrase du Christ : "Me chercherais-tu si tu ne m'avais déjà trouvé ?" Pourquoi ?
Je l'aime beaucoup. Le Christ est le plus bel anarchiste que l'on ait pu trouver. Il a exprimé des idées fondamentales. Dieu est un mot dangereux. Les mots chosifient, mettent en rapport avec un objet. Ce qui fait que tout existe dans une complexité qui dépasse l'entendement humain, ce n'est pas de l'énergie, c'est au-delà de l'énergie, c'est innommable, incompréhensible. La pulsion qui est à l'origine de cela pourrait être ce que l'on appelle Dieu. Dieu ne s'exprime pas, ne se dit pas. Dieu n'existe pas. En même temps, "Il est celui qui est". Je l'ai trouvé pour moi. Ce n'est pas un Dieu absolu.

Propos recueillis par Maryline Trassard

(1) Physicien.
(2) Grasset, 1992.

CHANNEL BOBO TI-VI

Théâtre JKL, Paris, jusqu'au 31 décembre

La dernière journée d'une chaîne de télé... Et un nouveau lieu à découvrir entre le Sacré-Cœur et les "puces" de Clignancourt.

Mise en scène : Alain Seviguira.

10 invitations pour nos abonnés du 14 au 23 décembre.

Tarif réduit (50 F au lieu de 80 F) pour nos lecteurs se présentant avec "Vendredi" sous le bras du 26 au 31 décembre.



LA FEMME DU BOULANGER

Le Pin galant, Mérignac (33), le 15 décembre

Le célèbre roman de Marcel Pagnol, adapté au théâtre.

Mise en scène : Jocelyne Canoen.

Avec Jean Franval.

Le Pin galant et le Club offrent 5 invitations (2 personnes) à nos abonnés.





FELICITE

ou le Merveilleux Théâtre d'Art et de Science du Docteur de Groninge

Théâtre de la Main d'Or, Paris, jusqu'au 3 janvier

Une fable amusante et onirique sur le détournement des idées scientifiques au nom de causes moralement indéfendables...

Avec Gérard Majax.

Mise en scène : Michel Valmer.

10 invitations (2 personnes) pour nos abonnés.

ILLI ET OLLI

La Halle aux grains, Blois (41), le 18 décembre

Deux clowns tour à tour acrobates, danseurs, pantomimes et magiciens. Pour la plus grande joie des petits... et des grands !

10 invitations pour nos abonnés.



MARC JOLIVET

L'Abbaye-aux-Dames, Gallia Théâtre, Saintes (17), le 17 décembre

Une heure trente de bonheur de rire. Tendre ou caustique, ses caricatures font mouche à tous les coups.

L'Abbaye-aux-Dames et le Club offrent 4 invitations à nos abonnés.

Pour obtenir les places, 45 56 78 56 / 78 57

Pour connaître les programmes

- **Illi et Olli :** ☎ (16) 54.56.30.30
- **Le Pin galant :** ☎ (16) 56.97.82.82
- **Théâtre de la Main d'Or :** ☎ 48.05.67.89
- **L'Abbaye-aux-Dames :** ☎ (16) 46.97.48.48
- **Théâtre JKL :** ☎ 42.09.71.45

Je m'abonne

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

"Vendredi" l'hebdo

Abonnement 1 an : 270 F

DOM-TOM / CEE : 400 F
Autres pays : 600 F
Institutions : 500 F

"Vendredi" hebdo + "Vendredi Idées"

Abonnement 1 an : 350 F

DOM-TOM / CEE : 500 F
Autres pays : 700 F
Institutions : 700 F

A renvoyer à : "Vendredi" service lecteurs, 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 07

accompagné, éventuellement, du montant des abonnements. Chèque à l'ordre de "Vendredi". Merci de penser à joindre votre bande adresse.